

Histoire et Traditions populaires

CATALOGUE DE L' EXPOSITION

" Lessives et beaux linges d'autrefois."



Collection L. G. B., Saint-Pierre-Eglise

LA NORMANDIE PITTORESQUE

1713. - Aveu lûs mécanique, le linge est uso en rei d'temps !

N° 94 Juin 2006

Histoire et Traditions populaires

Foyer rural du Billot

14170 L'Oudon



Catalogue de l'exposition
« Lessives et beaux Linges d'Autrefois »

Histoire et Traditions populaires

Bulletin trimestriel publié par le Foyer Rural du Billot
14170 L'Oudon
Tel / Fax : 02 31 20 62 72

juin 2006 – n° 94 – 33^e année

Responsables de publication :

Gérant Jacky **Maneuvrier** – **Membres** : Almir **Bellier**, Dominique **Bordeaux**, Yvon et Arlette **Bouillé**, Eric **Bourgault**, Denise **Bourgault**, , Thierry et Paule **Bricon**, Stéphanie **Bricon**, Henri **Callewaert**, José et Claude **Castel**, Michel et Marie-France **Chanu**, Yvette **Denis**, Pierre et Brigitte **Ferrand**, Dominique **Fournier**, Jean-Pierre et Roselyne **Gallou**, Pierre et Christiane **Girard**, Jean et Marie **Godet**, Gérard et Chantal **Guillin**, Alexandra **Grenier**, Marie-Thérèse **Hugot**, Daniel et Monique **Lalizel**, Claude et Michèle **Lemaître**, Christophe **Maneuvrier**, Jacky et Danie **Maneuvrier**, Michel **Nigault**, Jacqueline **Pavy**, Odile **Plékan**, Jean et Françoise **Tramblais**, François et Colette **Wèbre**.

Abonnement simple : 15 Euros

Abonnement avec adhésion à l'Association : 20 Euros . L'adhésion valable pour toute la famille est nécessaire pour participer aux activités du Foyer à cause des assurances.

Dans la région du Foyer du Billot, de nombreux bulletins sont distribués par les membres du Conseil d'Administration, en cas d'envoi par la poste il convient d'ajouter 6 Euros pour les frais d'envoi.

Périodicité : mars, juin, septembre, décembre. Le bulletin de juin étant généralement consacré à l'exposition annuelle.

Sommaire juin 2006

Catalogue de l'exposition Lessives et Beaux linges d'autrefois

<i>Remerciements</i>		p. 3
<i>Les lavoirs de Montviette</i>	Montviette-Nature	p. 5
<i>L'école dentellière de Lisieux et la famille de Mély</i>	Daniel Deshayes	p. 13
<i>La broderie</i>	Danièle lelong	p. 31
<i>De la lessiveuse à la machine à laver</i>	Jack Maneuvrier	p. 45
<i>La buanderie</i>	Danièle Lelong	p. 55
<i>Le repassage</i>		p. 61

Exposition

Lessives et Beaux Linges d'Autrefois

Remerciements

Cette exposition a été réalisée grâce à la participation de :

La Commune de L'Oudon qui a financé la publication des dépliants

La commune de Saint-Georges-en-Auge

Les associations « Montviette-Nature

Randonnées et Patrimoine de la Viette

La Société historique de Lisieux.

La Société historique de Livarot

Des membres du Foyer qui en ont assuré la réalisation en effectuant des travaux de menuiserie, de peinture, d'électricité, de décoration :

Almir **Bellier**, Dominique **Bordeaux**, Yvon et Arlette **Bouillé**, Denise **Bourgault**, Thierry et Paule **Bricon**, José et Claude **Castel**, Michel et Marie-France **Chanu**, Yvette **Denis**, Brigitte **Ferrand**, Jean-Pierre et Roselyne **Gallou**, Pierre et Christine **Girard**, Jean et Marie **Godet**, Alexandra **Grenier**, Gérard et Chantal **Guillin**, Guy **Hardouin**, Jeanine **Hélie-Méné**, Marie-Thérèse **Hugot**, Claude et Michèle **Lemaître**, Christophe **Maneuvrier**, Jacky et Danie **Maneuvrier**, Michel **Nigault**, Jean et Françoise **Tramblais**, François et Colette **Wèbre**.

Et aux prêteurs

Aumont Jacques, Ammeville

Bordeaux Dominique, Saint-Martin de Fresnay

Bouillé Arlette et Yvon

Bourgault Denise

Bricon Thierry et Paule

Brisset Robert, Saint-Pierre-sur-Dives

Chanu Michel et Marie-France

Cottin Colette, Lisieux

Denis Yvette, Saint-Pierre-sur-Dives

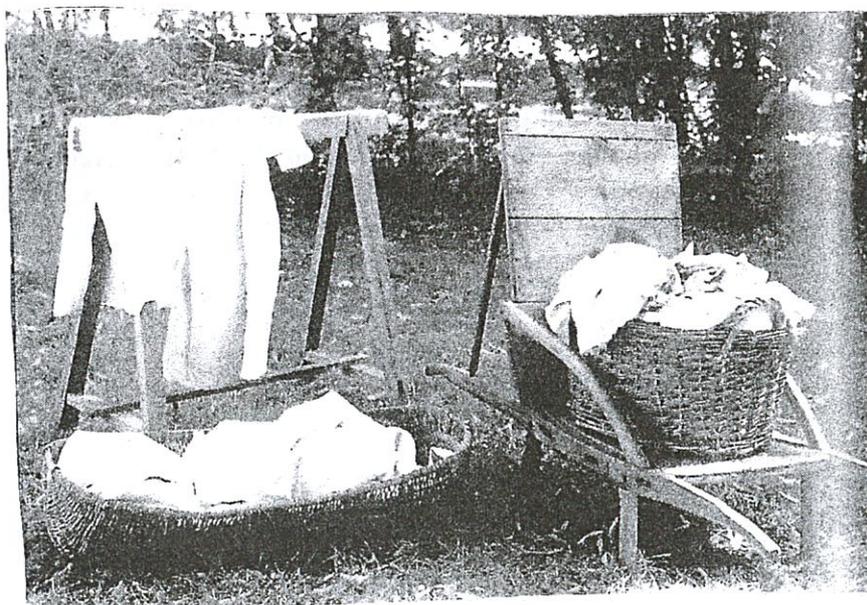
Deshayes Daniel et Nicole, Lisieux

Diard Gérard et Claude, Les Authieux-Papion

Duhomme Michèle, Lisieux

Frémont Pierre et Jacqueline, Saint-Georges-en-Auge

Gallou Jean-Pierre, Livarot
Gautier Eliane, Mézidon-Canon
Girard Pierre et Christiane
Guillin Gérard et Chantal
Hautot Marie-France, Le Billot-L'oudon
Havin François, Ouville-la-Bien-Tournée
Hélie-Méné Jeanine, Tortisambert
Hervieu Florence, Ecots-l'Oudon
Hugot Marie-Thérèse, Le Billot
Lachaume Robert et Elisabeth, Ecots-L'Oudon
Lebec Georges, Lisieux
Lemaître Claude et Michelle, Lisieux
Maneuvrier Jacky et Danie, Le Billot
Maneuvrier Christophe, Ecots-L'Oudon
Marie Jean-jacques et Josette, le Renouard
Martin Jacqueline, Saint-Pierre-sur-Dives
Martin Roger, Saint-Pierre-sur-Dives
Régnier Max, Beuvillers
Renaude Martine, Caen
Routhier Jean-Pierre, Lisieux
Tramblais Guy, Vimoutiers
Tramblais Jean et Françoise, Livarot
Victor Robert, Mézidon-Canon
Wèbre François et Colette, Berville l'Oudon



Les lavoirs de Montviette

Montviette-Nature

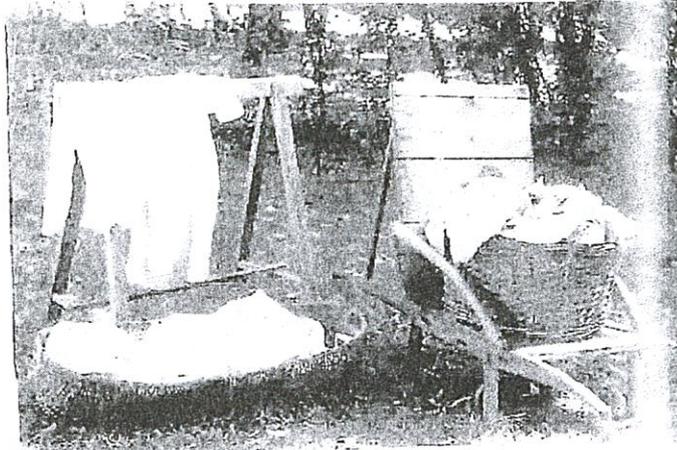
A l'évocation du mot lavoir, la première image qui nous vient à l'esprit est celle d'un point d'eau couvert, cimenté, où les femmes se retrouvaient pour laver le linge. Si elle n'est pas fautive, cette idée du lavoir est cependant incomplète. En effet, il y avait à Montviette et probablement sur tout le Pays d'Auge presque autant de lavoirs que de fermes. L'association Montviette Nature a mené des enquêtes auprès des anciens du village pour retrouver l'histoire de ces lieux de vie qui ont pratiquement disparu aujourd'hui.

Les jours de grande lessive

Il faut tout d'abord rectifier l'interprétation du mot « lavoir ». Il ne désigne pas l'endroit où on lave mais où on rince le linge. La lessive est une tâche réservée à la femme. Elle lave le linge à la maison. « Tous les 15 jours, le linge était lavé au baquet et séché mais pas bouilli. » La coutume était de faire la « buée » (grande lessive) deux fois par an. Les cendres de frêne et de pommier avaient été soigneusement gardées. L'eau de pluie remplissait les seaux. A la buanderie le feu était allumé. Dans le grand cuvier en bois placé sur un trépied, on disposait le linge.



Puis il était recouvert du « charrier », une grosse toile, et de la cendre. Une fois refermé, on versait l'eau chaude dessus avec un « pucheux ». L'eau s'infiltrait entre les couches de linge et s'écoulait par un robinet. On recueillait l'eau, la remettait à chauffer et la reversait sur la cendre. Le linge ressorti de la cuve était mis sur des brouettes et descendu au lavoir. « Là, les langues et les battoirs allaient bon tra



La localisation, les matériaux

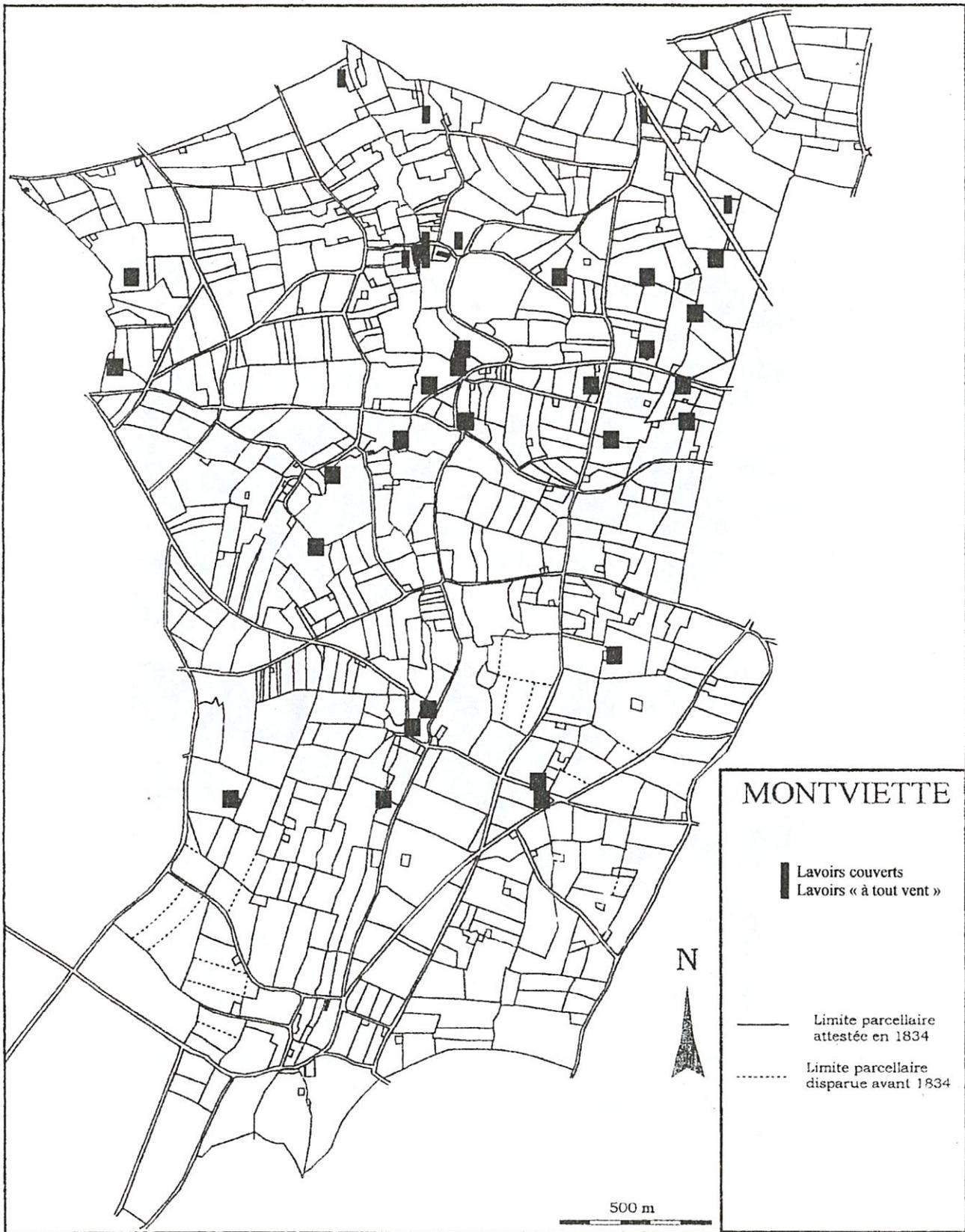
Il est ressorti des enquêtes que « presque chaque habitant avait son lavoir ». Deux types de lavoirs sont cités : couvert et « à tout vent ». Au-delà de cette distinction, les matériaux utilisés et l'emplacement sont très divers. Le lavoir pouvait être : maçonné en briques, en planches, ou un simple glacis. Il était parfois couvert en ardoises, en bois. Tous les lavoirs n'étaient pas cimentés, parfois c'était une simple planche au-dessus de l'eau, d'autres n'avaient qu'un sol en terre battue. Mais « il fallait un lavoir propre », « on redonnait souvent un coup de brosse. » Une personne cite même l'existence d'un lavoir couvert en ardoise, fermé des trois cotés avec une petite porte.

L'emplacement du lavoir varie d'une ferme à l'autre : au-dessus du ruisseau, dans le bas de la cour ; au-dessus de l'étang, de la mare. Dans ce cas, il est protégé par des piquets et une grande perche pour que les bêtes n'aillent pas « barouiller » l'eau.

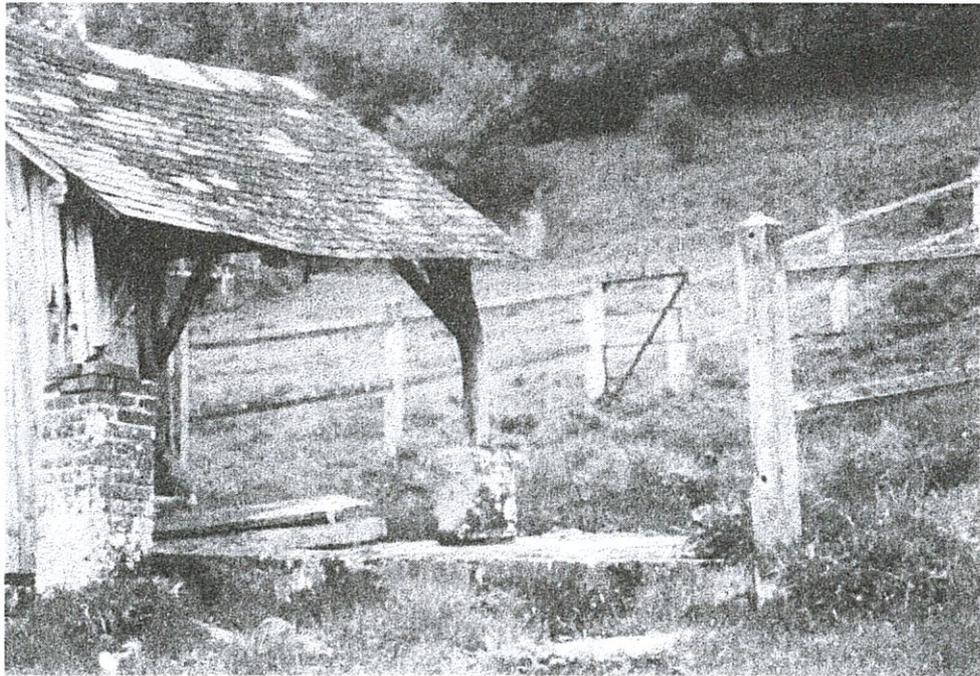
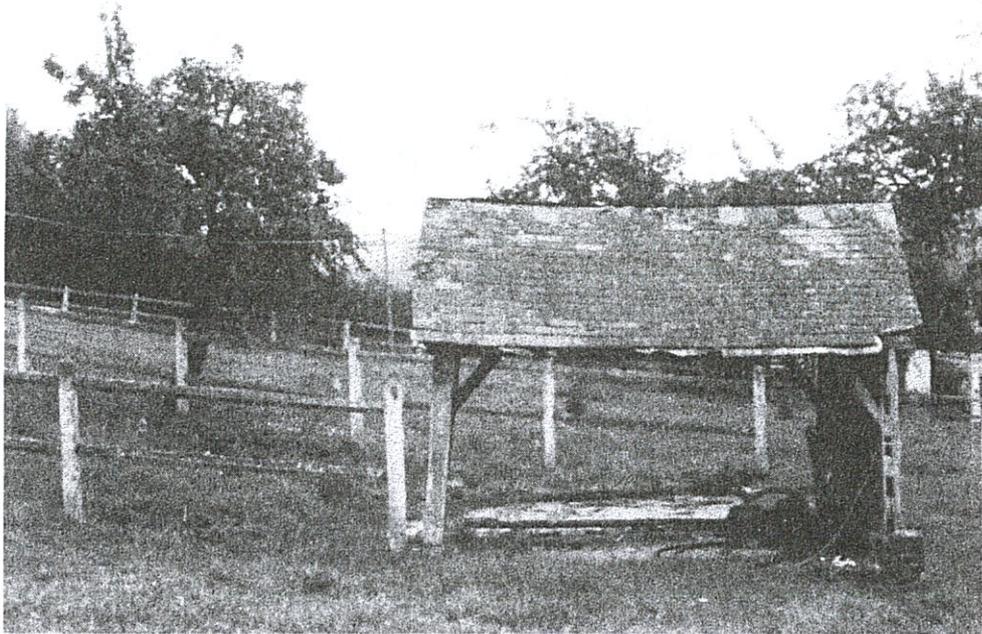
S'il était très répandu d'avoir un lavoir chez soi, il existait aussi des lavoirs publics. A Montviette, le lavoir communal, alimenté par la source Catherine, permettait aux femmes qui manquaient d'eau sur le plateau l'été, de venir rincer le linge de la maisonnée. C'était aussi une réserve d'eau potable pour la commune. Sous la sortie de la source une grande cuve en fonte, probablement un ancien fourneau à lessive, servait de réserve d'eau où chacun pouvait venir puiser.

Ses autres usages

Les femmes se retrouvaient ensemble pour « la grande lessive » qui durait trois jours. Mais le lavoir n'était pas un domaine réservé aux femmes. On venait y puiser l'eau au bidon pour laver le beurre. « Pour rincer il faut que l'eau soit propre. » Les hommes enlevaient la



Enquête sur les lavoirs de Montviette, témoignages recueillis par Montviette Nature auprès des anciens de la commune, 2002.



Lavours de Montviette

La dentelle

Le Point d'Argentan

D'après un dépliant publié par l'abbaye Notre-Dame d'Argentan

Aujourd'hui comme autrefois, ARGENTAN fabrique la dentelle qui a fait son renom.

Exécuté depuis la fin du XVII^{ème} siècle, le Point d'ARGENTAN connut une grande vogue au siècle suivant, mais sa fabrication, ruinée par la Révolution, cessa complètement vers 1830.

Ce n'est qu'en 1874 qu'on le vit renaître, grâce à la création de l'École dentellière par M. Lefebure, «le Grand Dentellier de France», dans un atelier annexé au monastère des Bénédictines. Depuis la dernière guerre, l'exécution en est assurée uniquement par les religieuses, qui ont formé une nouvelle génération de moniales dentellières.

En cent ans d'activité, le Point d'Argentan a obtenu de nombreuses récompenses dans les Expositions auxquelles il a participé, et plusieurs spécimens figurent dans les musées.

Qu'est-ce que le POINT d'ARGENTAN ?

C'est une dentelle, c'est-à-dire un ouvrage exécuté avec une gamme de fils de lin parmi les plus fins, sans le secours d'un tissu quelconque, ce qui la distingue de la broderie.

C'est une dentelle à l'aiguille : ni le fuseau, ni aucun autre instrument, ne peuvent obtenir une précision de détails, une variété de nuances, une fermeté de relief, aussi accentuées que l'aiguille dont la dentellière se sert exclusivement.

La dentelle se distingue de la guipure par le fait que les motifs du dessin reproduits sont reliés par un fond, c'est-à-dire un réseau à mailles régulières, tandis que, dans une

guipure, le Point de Venise, par exemple, ce sont des barrettes jetées sans symétrie qui unissent les rinceaux ou les fleurs.

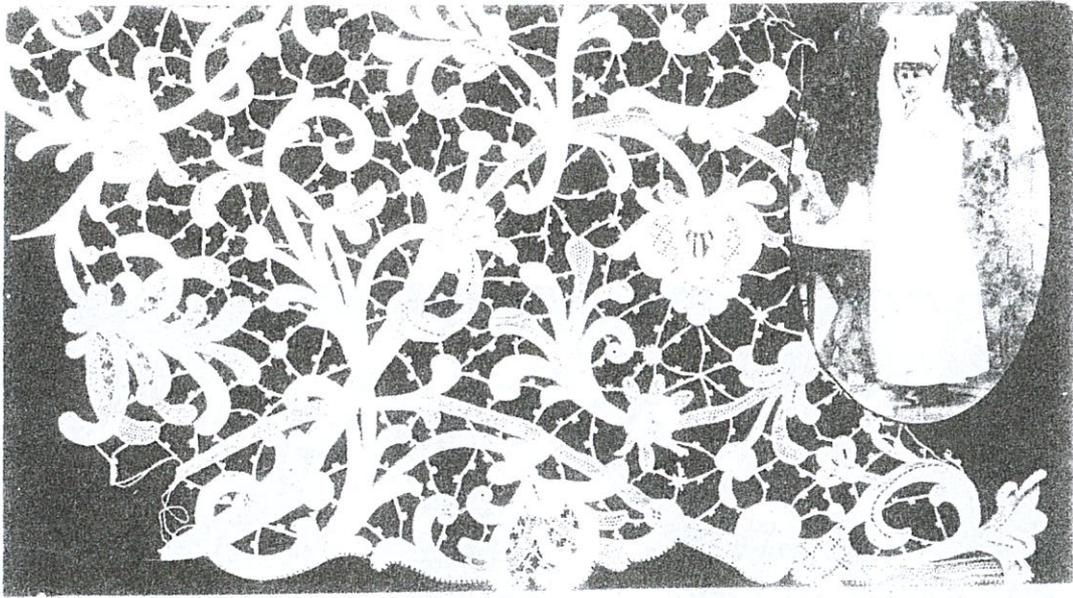
Le Point d'Argentan comporte des motifs variés sur un fond formé de mailles hexagonales, festonnées, qui rappelle la coupe des alvéoles d'une ruche, ce qui le différencie du Point d'ALENCON, au réseau plus fin, ayant l'apparence d'un tulle, et dont les mailles sont simplement cordonnées.

Quelles sont les phases de l'exécution d'un motif de POINT d'ARGENTAN ?

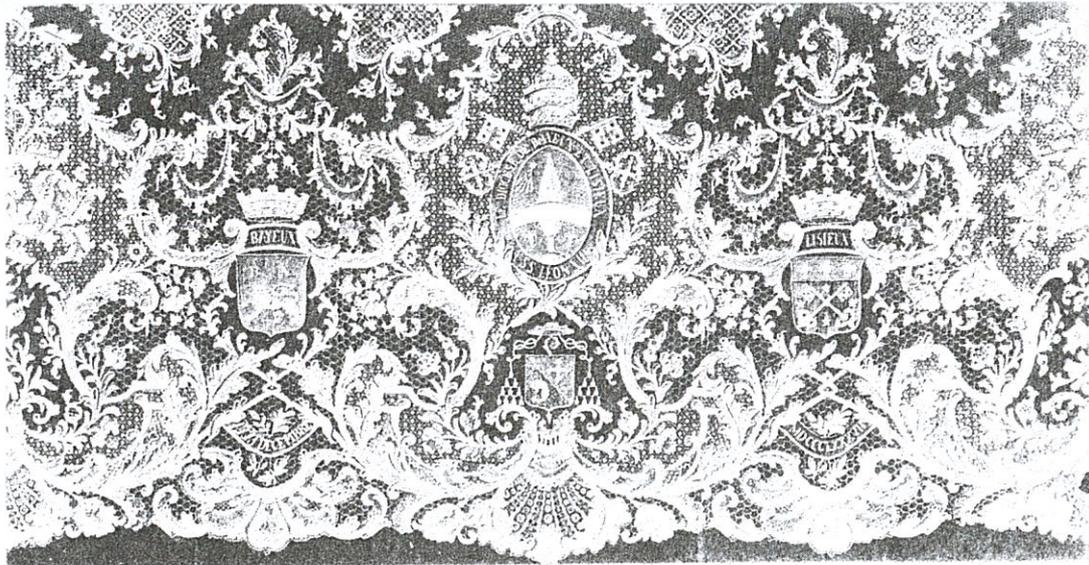
Le travail passe successivement dans les mains de sept à huit ouvrières, spécialisées dans la confection de chacune de ses parties.

- Le dessin étant étudié avec soin, piqué ensuite sur un morceau de parchemin, la traceuse établit les contours, en lançant les fils qui servent de support à l'ouvrage.
- Puis se fait le réseau, aux mailles régulières, festonnées. Une autre dentellière remplit alors de gaze l'intérieur des feuilles, des fleurs, des armoiries... Travail léger, varié, très long, qui doit reproduire les ombres mêmes du dessin.
- Les jours(ou modes) apparaissent ensuite sous des doigts particulièrement habiles, qui enrichissent d'une variété de petites ou grandes étoiles, de barrettes ou d'oeillets, les fleurs ou les rubans, et les espaces vides, calculés à dessein.
- Le feston, enfin, reprend toutes les lignes du dessin primitif et donne du relief à l'ouvrage. Sur les bords du motif, il s'orne d'un picot.
- Il ne reste qu'à détacher le morceau de son parchemin, à procéder au finissage, à l'assembler, s'il y a lieu, avec d'autres et à l'incruster, au besoin, sur du fin linon ou à le présenter sous un cadre doré.

On a alors en mains, élaborée suivant la plus pure tradition, une œuvre aux qualités bien françaises d'habileté, de patience et de goût.



11. Robert Colmar (E. de Bechthold & Co. de Paris) - Coton et soie, les cascades de Corin.
 Le moule, véritable - Leblond, Paris. E. Bissol, éd., Argentan (Sarthe) 11.



12. Robert Colmar (E. de Bechthold & Co. de Paris) - Coton et soie, les cascades de Corin.
 Le moule, véritable - Leblond, Paris. E. Bissol, éd., Argentan (Sarthe) 11.

ABBAYE NOTRE-DAME B.P. 8 61201 ARGENTAN CEDEX



“MARQUIS et MARQUISE”

*Points d'ARGENTAN et d'ALENÇON
Œuvre exécutée entièrement à l'aiguille.*

L'école de dentellière de Lisieux

Et la famille de Mély, originaire du Mesnil-Germain

Daniel Deshayes¹

L'école et mademoiselle de Mély

Cette présentation de l'école dentellière de Lisieux, est le résultat d'un pur hasard, comme l'a été la création de cette même école.

Lorsque j'ai préparé en 1997, mon livre sur Lisieux, c'est l'éditeur, qui a choisi parmi différentes cartes postales que je lui ai proposées, celle représentant l'école dentellière de Lisieux, pour illustrer la page de couverture.

Quelques semaines après la sortie du livre, j'ai été contacté par des lecteurs de Lisieux : Monsieur et Madame Lebec, rue du Pré d'Auge, pour me signaler qu'ils avaient des renseignements à me communiquer, concernant l'école dentellière. Bien sûr, je ne me fis pas prier.

La mère de Madame Lebec tenait un petit commerce à Mesnil-Germain. Devenue veuve en 1929, Monsieur de Mély, châtelain de Mesnil Germain lui proposa de l'employer au château, et à partir de 1933, elle vécut au château. Sa fille y vécut jusqu'à 20 ans, avec Mademoiselle de Mély .

¹ Communication faite à la Société historique de Lisieux le 26 février 1999.

Monsieur et Madame Lebec m'ont alors confié différents documents offerts par la famille de Mély ; dont un article publié par Mademoiselle Yvonne de Mély dans « La Revue de Bagnole de l'Orne et de Normandie » du 13 août 1937, concernant « L'Ecole Dentellière et d'Art Technique du Mesnil-Germain ». Le précieux témoignage de Mademoiselle de Mély, les documents et souvenirs de Monsieur et Madame Lebec, et quelques articles de presse que j'ai recueillis à la bibliothèque me permettent maintenant de rappeler les origines de l'école dentellière de Lisieux, intimement et curieusement mêlées aux multiples activités de Monsieur de Mély, archéologue et historien renommé.

Mademoiselle de Mély écrit : « Dès les premiers jours de la déclaration de guerre, le 10 août 1914, ma famille mettait notre vieille demeure normande à la disposition du Service de Santé du 3^e Corps d'Armée ; le 15, arrivait la Commission sanitaire : elle nous annonçait immédiatement l'envoi de blessés et de convalescents² .

L'administration devait marcher d'après le système D, et moi, chargée de l'organisation médicale, je découvris alors un pharmacien et deux infirmières qui allaient devoir suffire à notre petite commune, éloignée de 15 kilomètres du centre médical. (Lisieux). Des deux infirmières, Mlle Suzanne Vvard venait du pays Bayeusain ; et quand les blessés étaient soignés et que, dans la grande salle à manger qu'on leur avait abandonnée, ils jouaient aux cartes, ou que, par le beau soleil, ils allaient se promener dans le parc, **elle se mettait à son métier à dentelle qu'elle avait apporté avec elle de Port-en-Bessin**. Moi, déjà à ce moment assez habile brodeuse, je m'intéressais naturellement à ce travail, nouveau pour moi, je m'y attachais si bien qu'un jour d'automne, tant bien que mal, je montai un métier, et je me mis, tout comme une petite apprentie, à faire danser les fuseaux. Puis vinrent les jours très tristes d'hiver, angoissants ; au fond de nos bois, les bruits du canon, parmi lesquels on distinguait parfaitement les batteries alliées et les lourdes pièces boches – car nous étions dans la zone des armées – venaient seuls troubler notre retraite ; et cela dura cinquante-deux mois !

Chacun de nous suivit la direction que lui permettait le sort ; et si, grâce à sa splendide bibliothèque, mon bien cher papa avait pu ne pas abandonner complètement son archéologie, moi, comme une véritable ouvrière, j'étais devenue une parfaite dentellière.

Plus tard, à la paix, devenue tout à fait maîtresse de mes fuseaux, je devais exposer au Salon des Artistes français des dentelles dont mon cher père avait dessiné les cartons. Ainsi, la guerre avait fait naître une dentellière et transformé en dessinateur de dentelles un brave normand, qui se croyait simplement catalogué comme archéologue. Encore une fois tout arrive, puisque de l'alchimie chinoise et des signatures des Primitifs français, du Comité des Sociétés des Beaux-Arts des départements et des Antiquaires de France, mon père fut nommé membre du Comité de l'Enseignement technique de la Dentelle au Ministère de l'Instruction Publique ! Il ne faut jamais s'étonner de rien. »

Nous sommes maintenant en décembre 1921, et vous allez vous demander pourquoi je vous invite maintenant à vous rendre à l'inauguration du Monument élevé à la mémoire des enfants de Livarot et du buste du Capitaine Gambier. Il s'agit bien sûr du Livarotais Marcel Gambier, capitaine d'infanterie, tombé face à l'ennemi, le 19 avril 1919. Il avait fait de brillantes études au collège de Lisieux auquel l'on donna son nom. Le journal

² Monsieur Lebec m'a indiqué que cette ambulance militaire était une annexe de l'hôpital militaire de Lisieux, sous le service du Docteur Jouen, médecin-Major.

« Le Lexovien » signale, non sans intérêt pour notre histoire locale, que les bronzes du buste de Gambier et du monument sortent des ateliers de la maison Leblanc-Barbedienne, du boulevard Poissonnière, à Paris. La famille Leblanc-Barbedienne, propriétaire du château d'Ammeville, a laissé quelques bronzes exceptionnels dans le cimetière de Garnetot, autre détail, le buste de Gambier a été dessiné par M. Gaston Piquot, sculpteur à Lisieux. De nombreuses personnalités se sont déplacées de tout le département, y compris Monseigneur Lemonnier, évêque de Bayeux et Lisieux, et le Préfet M.Héлитas, pour cet hommage aux morts de Livarot.³

Revenons maintenant au témoignage de Mademoiselle de Mély :

« En décembre 1921, à l'inauguration du Monument aux Morts de notre canton de Livarot, après la cérémonie, le Préfet, M. Héлитas, causant à mon père, lui demanda tout à coup : Mon cher Maire, quelle parenté avez-vous avec Mademoiselle de Mély, qui fait de la dentelle et qui vient d'être nommée, par le Ministre, membre du Comité des Arts décoratifs de la Basse-Normandie ?

- Très proche, monsieur le Préfet, c'est ma fille.
- Mais alors, est-ce- qu'elle ne pourrait pas organiser quelque chose à Mesnil-Germain ?
- Pourquoi pas, si vous vouliez l'aider ?

Huit jours après, (1922), nous étions à Caen, dans le cabinet du Préfet ; il nous promettait tout son appui ; par téléphone il organisait tout devant nous, aplanissait les difficultés, demandait à l'Inspecteur d'Académie de nous procurer un local convenable ; bref, en une demi-heure le terrain se trouvait admirablement préparé, les bonnes volontés acquises, et l'œuvre, aussi sociale qu'artistique (car notre désir était de faire abandonner l'usine aux jeunes filles, en leur offrant chez elle un métier élégant, propre, hygiénique, avec un gain assez important tout en faisant leur ménage) en bonne voie.

L'idée ayant pris corps, le gîte assuré, nous sommes partis de l'avant sans nous préoccuper du lendemain.

A Lisieux, je connaissais deux jeunes dentellières, Melles Blotière et Lamotte ; je les enrégimentai comme contremaîtresse ; et, bravement, on ouvrit le cours dans une des plus belles salles de l'école municipale Michelet. »

A Lisieux, nous trouvons le meilleur accueil ; le Sous-préfet, M. Tisseau ; l'inspecteur primaire, M. Lanier, nous prêtent une aide dont nous ne pourrions assez le remercier ; tandis qu'à Paris M. Strauss, Ministre de l'Hygiène, nous encourage chaleureusement, qu'à l'Enseignement technique nous trouvons en M. Labbé le plus bienveillant des directeurs, que M. Paul Steck, enfin, Inspecteur général des Beaux-Arts, nous donne les plus précieux conseils. Comment, dans de pareilles conditions, douter du succès ? Et quand nous pensions avoir au plus, au début, dix ou douze élèves, tout de suite trente se font inscrire. Et alors, il faut des métiers, on en fait faire ; des modèles, mon père en dessine ; et de Caen, ils nous reviennent bientôt piqués par le bon piqueur Dérocquigny, du fil, il en arrive ; des épingles, et c'est quelque chose puisqu'elles coûtent 100 francs le kilo, on en découvre ; et chacun mettant du sien, les choses s'enroulent supérieurement.

³ Le Lexovien 23/11/1921. Bibliothèque municipale de Lisieux.

Mais, entre le talent de la dentellière, si habile soit elle, même parce que très habile, et l'enseignement, quel fossé ! Au bout de la première année je commence à m'en apercevoir.

A un moment, nous avons eu jusqu'à soixante-quatorze élèves ; à la rentrée plusieurs ne sont pas revenues. C'est que les unes pensaient pouvoir apprendre en quelques semaines cet art si complexe, et que les autres, trouvant l'ouvrage trop difficile, s'étaient rebutées, et ce fut vraiment un peu de ma faute. Je m'étais imaginé que les premiers pas pouvaient se faire avec les modèles, très simples à la vérité, mais représentant tout de même un petit dessin utilisable ; et les pauvrettes, même sans réelles difficultés techniques, se désespéraient de ne pas réussir d'emblée. Il faut dire qu'avec les programmes primaires actuels, rien ne prépare le goût des travaux pratiques. La dentelle est ce que l'on appelle, d'un terme un peu dédaigneux, un art manuel.

Dans notre vieux pays normand, il se fait deux sortes de dentelles : à l'aiguille, du côté d'Alençon, au pays d'Houlmes, et aux fuseaux dans les pays Bayeusain et Lexovien ; leur nom dit leur technique : la première se fait sur une toile cirée, par petits morceaux, qu'on réunit ensuite en les appliquant sur une tulle, l'autre d'une seule pièce sur un métier, avec des fuseaux dont le nombre peut aller jusqu'à 600. Mais, si une dentellière doit connaître les deux techniques pour les liaisons, les dispositions, les raccords, la généralité qui ne peut viser au grand art doit se satisfaire de manoeuvrer quelque 200 fuseaux et savoir exécuter les points principaux.

La dentelle à l'aiguille, elle, comprend au moins 40 points ; l'aiguille est un pinceau véritable que l'ingéniosité de l'artiste laisse partir à sa fantaisie ; la dentelle aux fuseaux n'en comprend en réalité que 3, qui peuvent être modifiés, mais se résument en point de toile, point de tulle, point de roses, qui prendra, suivant de légers changements, le nom de point à la mariée, à l'étoile très rapprochée du Binge.

Du premier coup, j'avais lancé mes élèves au milieu de ces trois points et dans l'enchevêtrement des cordons où se réunissent les fils innombrables dont ils sont formés ; seules alors demeurèrent celles qui avaient déjà quelques notions de la dentelle, et les enthousiastes ; et il y en a vraiment chez ces petites personnes de 12 ans. L'année suivante, j'ai procédé autrement. J'ai commencé par un véritable A B C ; des petits entre-deux d'un seul point, tulle, point de rose de 0m.04 : c'est la première leçon. Quand les élèves la possèdent bien, sur un de ces deux fonds, une dent en point de toile va courir, cernée par le cordon droit, qu'elles apprendront aussi à conduire dans sa simplicité ; puis, comme chaque métier est naturellement indépendant, pour chacune, suivant son adresse un modèle un peu plus difficile va succéder au modèle plus simple.

Qu'on ne vienne pas me dire, comme je l'ai entendu, qu'il faut huit ans pour faire une dentellière. Après dix-huit mois l'école exposait à la Foire de Lisieux, puis à l'exposition des Arts décoratifs de Caen, des dentelles assez remarquées pour qu'on puisse lire dans le rapport officiel au Ministre de l'Instruction Publique que l'Ecole dentellière du Mesnil-Germain, la plus jeune de la région, montre l'exemple de la méthode et de la rénovation des modèles. On pouvait y voir quelques essais de modernisation de cartons par mes premières élèves, en même temps que les plus jeunes continuaient nécessairement la tradition des modèles stylisés.

Je viens de parler des cartons : le mot a deux acceptations. C'est d'abord le modèle créé par l'artiste, puis le morceau de carton percé de mille trous, sur lequel va travailler la dentellière.

Or, qu'est-ce qu'un carton modernisé ? J'entends bien : c'est une nouvelle expression d'art. Mais, dans la technique dentellière, la modernisation est-elle vraiment si facile ? Je n'insiste pas jusqu'à me servir des grands mots, actuellement d'usage courant pour des choses de peu d'importance, et à écrire que l'art de la dentellière est limité dans le temps et dans l'espace : parlons plus simplement.

Un dessinateur peut laisser courir un crayon, un peintre ses pinceaux ; qui peut arrêter leur imagination ? Mais leur conception délicate, personnelle, fantaisiste peut-elle toujours se traduire industriellement, car il va falloir travailler sur un tracé mécanique, sur un carton percé de trous, dans lesquels viendront se fixer les milliers d'épingles autour desquelles tourneront les fils ; l'ouvrière est donc obligée de se conformer à ces lignes brisées auxquelles elle doit se plier. Certainement l'une tournera la difficulté qui arrêtera l'autre, mais cependant ni l'une ni l'autre ne pourra donner le coup d'aile qui est la signature du dessinateur. Alors pour un carton -modèle- si on veut apporter une idée nouvelle, il faut entre le dessinateur et la dentellière une intime collaboration ; le dessinateur et la dentellière une intime collaboration ; le dessinateur assagi, assagi par la dentellière qui lui montrera les difficultés insurmontables, et la dentellière animée par le dessinateur qui, sans paraître résister, n'effacera pas cependant complètement tous les écueils, laissant discrètement à l'ingéniosité de l'artiste en fuseaux le soin de les éviter. Et la chose est si évidente que deux dentellières de même science, n'exécuteront jamais identiquement le même modèle nouveau et que la palette, pour me servir d'une expression d'atelier, se verra toujours extrêmement différente dans les deux résultats.

Voilà donc le départ déblayé. L'entente nécessaire entre le dessinateur et la dentellière, détails acceptés, portions impossibles. Il va falloir ensuite discuter les points différents : quelles parties seront tulle, point de rose, point grillé, puis leurs gabarits infiniment petits ? Naguère, quand les modèles se transmettaient, traditionnellement, sans modifications, disons le mot, banalement, le piqueur envoyait un carton, piqué d'avance à la grosse, qu'il avait en magasin ; mais, dès qu'on crée un modèle, il faut, d'avance, se rendre compte de ce qu'il va rendre.

On ne peut, je crois, vraiment le voir sur le papier qu'en peignant le modèle, comme un vitrail où chaque couleur représente un point ; ce qui, d'ailleurs, offre l'énorme avantage d'indiquer au piqueur le point de chaque détail, sans aucune explication, du moment qu'il connaît la table des couleurs. Et comme j'avais envoyé à l'Exposition de Rennes un col exécuté d'après un carton de cette technique, qui l'accompagnait, M. Steck, Inspecteur général des Beaux-Arts, faisait remarquer combien, il serait utile que ce langage des couleurs fût généralement adopté, parce qu'ainsi tous les piqueurs comprendraient immédiatement ce qui leur est demandé. Et voici le résultat que l'on veut voir dans ma vitrine : cette branche de ronces, partie d'une haie où je l'ai cueillie, est ainsi venue se traduire sur le métier de la dentellière.

Tout à l'heure il fut question de la dentelle à l'aiguille ; nous l'avons laissée à notre voisine, Alençon.

Cependant le Préfet du Calvados, dont l'intérêt pour tout ce qui touche aux études professionnelles s'attache aux moindres détails, m'avait demandé si je ne pouvais pas arriver à former des réparatrices, un art malheureusement absolument perdu. Or, la réparation ne peut se faire qu'à l'aiguille : et quel temps, quelles connaissances techniques sont nécessaires ! Cependant, ma jeune école, devant les concours si bienveillant que nous rencontrons, se doit à elle-même de faire un grand effort.

Naguère, il y a une soixantaine d'années, au temps où les sacristains de la cathédrale de Chartres vendaient pour quelques sous les plus belles pièces du vestiaire de Notre-Dame, mon cher papa avait acheté pour 5 francs, chez un fripier, je précise de la rue Muret, un merveilleux rochet d'évêque, en Alençon, du XVI^e siècle, peut-être un don de Henri IV, en même temps, qu'il offrait au Chapitre les extraordinaires tapisseries. Le Roi Galant ne l'aurait-il pas par hasard commandé lui-même à quelque, éphémère amoureuse du pays d'Alençon d'où, guerroyant en 1576, il écrivait au maréchal de Fervacques (mon bureau de poste), cette lettre si gaillarde que je ne puis résister au plaisir de la reproduire :

« Fervacques au reçu de ce billet, monte à cheval et viens nous montrer la couleur du poil des oisons de Normandie. Pique sur Alençon, où je suis ».

Henry

C'est possible (précise-t-elle). La dentelle et la broderie, chez les Normands, semblent, en effet, avoir toujours marché de pair avec la guerre. Qui ne connaît l'admirable tapisserie de Bayeux, exécutée par la Reine Mathilde, pendant que Guillaume faisait la conquête de l'Angleterre .

Alors, sur un fond de tulle, arraché, perdu de trous, sont semées de délicieuses corbeilles de fleurs ; le bas est garni d'une exquise bordure. Puisque le point à l'aiguille est à peu près intact, que, seul, le tulle est une loque, j'ai tenté à une réapplication sur un fond de Lisieux, aux fuseaux, en point à la mariée ; et l'essai une fois terminé avait une si jolie apparence qu'à l'Exposition internationale des Arts décoratifs de 1925, le comte Robert de La Sizeranne, le célèbre critique d'art, écrivait dans un article de la **Revue des Deux Mondes**, que ce travail était une véritable résurrection, où l'art du XX^e siècle montrait qu'il était possible de faire revivre dans une personnalité nouvelle, le souvenir précieux d'un fragile passé artistique, sur le point de disparaître.

Cette année, à l'Exposition internationale (1937), les visiteurs qui passeront au Pavillon de la Normandie où j'ai une vitrine, pourront voir, ce que j'ai pu obtenir de mes élèves dentellières et brodeuses, après seize ans de professorat et après trente-cinq ans de travail personnel.

D'abord les lecteurs de cette revue pourront, dans un prochain numéro, se rendre compte, d'après les admirables photos de l'artiste M. Koch, de Lisieux, que très aimablement le directeur de cette revue a bien voulu faire reproduire, ce dont je le remercie infiniment. L'une, le Rochet au point à l'aiguille, exécuté par la directrice de l'école qui l'offrira personnellement à Son Eminence le Cardinal Verdier, archevêque de Paris.

Puis, un magnifique Thabor, exécuté par les élèves de mon annexe de Nancy, pour Son Excellence Monseigneur Picaud, évêque de Bayeux et Lisieux. Dans un coin de ma

vitrine l'on pourra admirer un bas d'Aube avec des motifs de Venise, pour la future chapelle du Préventorium du Mesnil-Germain, ainsi qu'un délicieux éventail, qui a été exécuté pour les noces d'or de Madame Fernand de Mély. Et enfin, la splendide Aube Bénédicte, que les Amis de l'école ont désiré offrir à Son Eminence, le Cardinal Pacelli, en souvenir des grandes fêtes de Lisieux. Ce véritable chef-d'œuvre est dû aux doigts de fée de Mademoiselle Courmaire. A cette aube est attachée la Bénédiction Papale, qui, comme je l'espère, tombera en pluie de rose sur tous les architectes, artistes, organisateurs et artisans, qui montrent au monde entier, dans un cadre grandiose, que la Normandie est une des plus belles contrées et qu'elle restera toujours une des plus artistes de France ».

Cet article est signé Yvonne de Mély, Directrice de l'école de Dentelle et d'Art technique du Mesnil-Germain

Un mois après cette publication, en septembre 1937, cette même Revue de Bagnole de l'Orne et de Normandie, publie un petit article complémentaire de Maurice RENOUF :

Il reproduit les travaux cités dans l'article précédent, l'aube et le rochet et termine par cet éloge : « Dans son étude Mademoiselle de Mély a oublié, volontairement, de nous indiquer la part très importante qu'elle a prise dans cette renaissance de la dentelle normande, grâce à l'évolution qu'elle même, dentellière d'art, a su donner à cet artisanat auquel elle a consacré sa vie.

D'abord à Lisieux, ensuite à Mesnil-Germain, elle a créé un centre d'apprentissage pour les jeunes filles et femmes du terroir. Elle initie ses élèves avec une technique rénovée, à des dessins évolués, à une adaptation aux applications changeantes d'une parure dont les dessins étaient restés depuis trop longtemps immuables.

Elle a vaincu cette décadence en même temps qu'elle dotait d'un métier producteur plusieurs centaines de femmes, sans que celles-ci aient par la suite à quitter leur foyer.

C'est ce rôle social que nous pouvons apprécier, et que nous devons admirer, car Mademoiselle de Mély y a consacré sa vie et largement sa fortune.

Au risque de mécontenter cette grande bienfaitrice normande nous ajouterons que mademoiselle Yvonne de Mély terminera une vie déjà si bien remplie en offrant à la France sa belle propriété du Mesnil-Germain pour y installer un préventorium.

Avec nos bien sincères hommages. »

Maurice Renouf.

Bien heureusement, Mademoiselle Yvonne DUSSAUSSEY de MELY vécut encore de nombreuses années et décéda dans sa 85^e année, le 25 mars 1970. La cérémonie religieuse eu lieu à Le Mesnil-Germain.

Trois autres documents nous renseignent sur l'Ecole Dentellière de Lisieux :

- Le Lexovien du 14/2/1922 fait part de la création de l'école. Le journal se propose d'exposer les travaux des élèves deux fois par an, dans ses vitrines. « Ce n'est pas en

effet, seulement une question artistique qu'il faut voir. Après les temps troubles qui ont bouleversé la société, quand l'atelier, l'usine menacent d'absorber toutes les jeunes énergies, c'est une œuvre de santé nationale que la reconstitution du foyer par le travail de la femme chez elle, qui, tout en vaquant aux soins de son ménage, en élevant elle-même ses enfants, pourra ainsi apporter un notable appoint aux ressources de la famille.

Et puis, il y a, ne l'oublions pas, l'éternelle coquetterie féminine, dont vraiment nous ne saurions ici médire. Une des jeunes filles avec laquelle nous en parlions, quand elle venait se faire s'inscrire, nous disait : Quand je saurai bien travailler, je me ferai un trousseau, comme il n'y en aura guère . Celle-là, on peut la croire.

Mademoiselle de Mély, qui sait évaluer très exactement le prix de revient, espère qu'une jeune femme pourra gagner de 3,50 F à 4 F. par jour. D'après le projet, lorsque, l'école sera bien en marche, il faut que tous les bénéficiaires, qui seront alors contrôlés par la commission, soient, une fois le prix de revient payé aux dentellières, après prélèvement des récompenses attribuées aux plus beaux travaux, répartis entre les mamans ayant de jeunes enfants et proportionnellement à leur nombre.

Telles sont les grandes lignes de l'école et son but. Ils ont été immédiatement si bien entrevus qu'à peine connus, en trois jours, cinquante jeunes filles, de la ville, de l'école Michelet, du Bon Pasteur ,se sont déjà fait inscrire. Mademoiselle Lamotte, place Victor-Hugo, en est la contre-maîtresse ; on pourra lui demander tous les renseignements utiles. » etc...

Le Guide du Syndicat d'initiative de Lisieux de 1924 a réservé une page à l'école dentellière de Lisieux :

« Lisieux fut autrefois célèbre pour ses belles dentelles du pays Bayeusain. Mais les fuseaux de ses habiles ouvrières se sont arrêtés, quand disparurent les somptueux bonnets portés par les riches fermières aux jours de fêtes. Il y a deux ans, Mademoiselle Yvonne de Mély, voulant aire renaître cet art exquis et apprendre en même temps aux futures jeunes mères de famille un métier élégant, leur permettant de travailler chez elles en soignant leur intérieur, a créé un cours de dentelles qui a lieu à l'école municipale de Michelet.

Les dentelles de lingerie des jeunes élèves sont généralement exécutées sur fond vitré de Lisieux, qui se rapproche comme solidité du linge ; elles peuvent facilement se laver. Quant aux dentelles liturgiques, pour ornements d'églises, sur de nouveaux cartons inspirés des roses si chères à la petite sœur Thérèse, elles pourront être pour les pèlerins un souvenir charmant de leur passage à Lisieux.

Le dépôt des dentelles de l'école de Lisieux est chez mademoiselle AUBRY, lingerie, 41, Grande-Rue.

En janvier 1924, M.Tisseau, sous-préfet de Lisieux, préside la remise de récompenses aux élèves de l'école dentellière, dans une salle de l'école Jules-Ferry. Il est accompagné de M. Devaux, secrétaire général du Comité de la Région économique. Après avoir félicité Mademoiselle Demély et sa contre-maîtresse Mademoiselle Lamotte, il annonce que la Région Economique offrait trois prix supplémentaires.

- Le palmarès :

Elèves exposantes : Mme Bergier, une broche – Mme Rimbault, 10 F. – Mlles G.Cornu, 10 F., G.Blottière, 5F., G.Martin, 5 F., L.Guillot, 5 F., M.Mauger 5 F., S. Dehais, boîte à ouvrage, G.Lepeltier 5 F., J.Lelour, une broche, R.Villion, 5 F., M. Giraudie, 5 F., M.Vignot, 5 F., M.Liais, 5 F., F.Dufour, 5 F., U.Corseaux, 5 F., M. Gicquel, 5 F.

Elèves non exposantes : Mme Hébert, 5 F., Melles R.Guilbert, 3 F., L.Vasseur, 3 F., R.Vautreinpoute, 3 F., une broche, B.Bredelle, 3 F., R.Bataille, 3 F., G.Dufeix, 3 F.,

Prix offerts par la Région économique : Melle Lamotte, contre-maitresse, 20 F., J.Blottière, sous-maitresse, 20 F., Mme Bergier, adjointe, 10 F.

Pour le métier le mieux tenu : Melle J.Letour, 5 F. - prix assuidité, Melle J.Dufour, 5 F.

Prix offert par Mme Jean Samson : Melle L.Guillot, 5 F.; M.Mauger, 5 F., M.Liais, 5 F., M. Giraudie, 5 F.⁴



⁴ Le Lexovien 30/1/1924. Bibliothèque municipale de Lisieux.

Monsieur de Mély

Dans son témoignage, Mademoiselle de Mély nous parle de son père archéologue, voici, par la presse locale, un aperçu de ses multiples activités:⁵

Fernand de MELY est né en 1852, et décédé en 1935.

Le 11 janvier 1925, la petite commune de Mesnil-Germain est en fête : l'Abbé HAMEL, curé de Livarot procède à la bénédiction d'un nouveau chemin de croix, puis, c'est une autre croix qui réunit de nombreuses personnalités autour de M. de Mély, dans le château familial situé dans le creux du vallon, à proximité de l'église. Le gouvernement avait voulu récompenser les longs services administratifs de M. de Mély, pour ses fonctions de maire pendant près de quarante ans. Henry Chéron, sénateur et président du Conseil Général « fit » chevalier de la Légion d'honneur M. de Mély. « Cette croix fut celle même que reçut son grand-père, plus d'un siècle avant. La pourpre du ruban était quelque peu atténuée par le temps, mais la croix brillait toujours d'un éclat aussi vif. »

On souligne la personnalité de M. de Mély universellement connue dans le milieu de l'archéologie. « Sa tournure d'esprit, très originale, très personnelle, sa grande franchise, son caractère combatif, essentiellement frondeur, lui suscitèrent bien quelques violentes polémiques, mais il s'en tirait toujours habilement et très courtoisement. »

La philologie, l'histoire, l'art du moyen âge, étaient ses domaines de prédilection. Ses innombrables communications à l'Institut et aux Antiquaires de France, ont depuis longtemps, attiré sur lui l'attention du monde savant. Ses travaux, même ceux qui reposent sur de simples hypothèses, ont toujours apporté un peu de lumières sur des questions ignorées ou peu connues. « Ses œuvres capitales sur Les Primitifs et leurs signatures, Les Architectes des Cathédrales, ont été couronnées par l'Académie des Inscriptions, à laquelle il eût dû appartenir. En dépit des inexactitudes, inhérentes à la matière même des sujets, ces œuvres absolument neuves ont ouvert des horizons insoupçonnés à une branche de l'histoire de l'art considérée jusqu'alors comme devant être sans histoire. L'anonymat des artistes est désormais une légende à jamais réfutée : les maîtres d'œuvre de nos cathédrales dont M. de Mély a retrouvé les noms, en sont la meilleure preuve et la plus éclatante démonstration ».

Les grandes revues parisiennes lui étaient largement ouvertes : La Gazette des Beaux-Arts – La Revue Archéologique – la Revue de l'Art – la Renaissance – le Cousin Pons . L'Institut lui-même, dans Le Bulletin de l'Académie des Inscriptions et dans le recueil Les Monuments Piot.

M. de Mély appartenait à la Normandie par droit de choix et d'élection. Propriétaire du domaine de Mesnil-Germain où il venait chaque année passer la belle saison, il y avait réuni des livres, des meubles, des objets d'art formant un cadre tout à fait en rapport avec ses goûts et ses aptitudes. C'est là que chaque année il venait goûter le charme de la solitude et oublier les fatigues et les soucis de la vie parisienne.

⁵ Le Lexovien 17/1/1925 – 3/4/1935. B.M. Lisieux. Et La Liberté 25/4/1935, M. Lebec.

L'essentiel de ces renseignements provient d'un article de Etienne Deville, publié dans le lexovien du 31 mars 1935, dans lequel il nous dit également qu'il le rencontrait bien souvent à Lisieux, où il possédait un charmant logis, sur le boulevard, une de ces rares demeures du XVIII^e siècle, très belle d'allure malgré sa noble simplicité. M. Lebec m'a précisé que cette propriété se trouvait au 41 boulevard Demagny, et qu'elle fut détruite pour l'ouverture de l'avenue Sainte-Thérèse.

Puis Etienne Deville nous dresse une partie de la bibliographie des travaux de M. de Mély : Les Lapidaires chinois, La Céramique italienne, 1884 – Les origines de la majolique française, Les Chemises de la Vierge, Le Chef de saint Tugal, 1885 – Le Trésor de Chartres, Le Grand Camée de Vienne, 1886 – Quatre mois en Russie- Les Inventaires de Saint-Père en Vallée - François Marchand et le tombeau de François 1^{er} - Le Saint Suaire de Turin, 1887 – La crose de Rugenfried, Une **broderie** du XIV^e représentant Charles V, L'ordre teutonique dans l'ancien diocèse de Chartres, Etude iconographique sur les vitraux de Chartres, 1888 – Le Poisson dans les pierres gravées, Le Cardinal Etienne de Vancza, La Table d'Or de don Pèdre de Castille, Jean Soulas, imagier du XV^e siècles, 1889 – Les Reliques du lait de la Vierge, La Croix des premiers croisés, La Cathédrale de Chartres, Le Trésor de Saint Maurice en Velais, 1890 – Les Pierres Chaldéennes, 1891 – Le Traité des Fleuves de Plutarque, Les Cachets d'oculistes et les Lapidaires de l'antiquité, **Le Musée de Lisieux**, Esquisse topographique de Constantinople, Bibliographie générale des Inventaires imprimés, 1892 – Les primitifs et leurs signatures, 1911 – Jean Fouquet et l'Antiquité des Romains, 1912 – L'Abbé Migne, l'homme et l'œuvre, 1915 – La Santa Casa de Lorette et la Fresque de Gubbio en 1917 – l'Anneau d'Ulger et les inscriptions cryptographiques du moyen âge, Le Maître de Flé malle, le Rétable de Roger van Weyden, 1918, Nos vieilles basiliques, nos vieilles cathédrales et leurs maîtres d'œuvres, 1920 – La Sainte Couronne d'Epine, les Dieux ne sont pas morts, 1927, ouvrage que l'on peut considérer comme le testament archéologique de l'auteur, auquel l'Institut accorda un prix Monthyon.

« Il a ouvert la porte à la critique iconographique, dont on a fait un si grand usage ces dernières années. C'est aux manuscrits, aux vitraux, aux peintures des vieux maîtres qu'il s'adressait de préférence et, rarement, ses questions sont demeurées sans réponse.

Ses nombreux travaux personnels ne l'empêchaient pas de prendre part à notre vie locale et provinciale. Il aimait assister aux réunions de nos modestes sociétés savantes où il apportait toujours sa précieuse collaboration, avec autant de bonne grâce que de spontanéité.

Il savait aussi s'intéresser aux œuvres sociales, témoins sa donation faite en 1932 à la ville de Paris de 51 hectares de son beau domaine, en vue de l'édification d'un préventorium pour les jeunes filles fatiguées par le travail ingrat de l'administration. » Ne se réalisa pas. Voir en annexe les conditions de la donation.

Etienne Deville était rédacteur au journal Le Lexovien. Dans le bulletin de la société Historique de 1914/15, il est membre résidant ; dans celui de 1918/21, il est secrétaire-archiviste. N'est plus mentionné dans l'annuaire de 1923.

Parmi les autres études de M. de Mély, je citerai Les Vêtements de Saint Thomas de Canteloup à Lisieux, publié en 1891, dont j'ai retrouvé un exemplaire dédié par l'auteur. Cette étude a fait l'objet d'une longue et vive controverse dans le bulletin de la Société Historique de Lisieux N° 26 de 1924/25.

Autre intéressant portrait ; celui publié en 1935, dans La Liberté, (Prêt de M. Lebec) :

« La mort de cet historien de l'art survenue le 25 mars dernier, ne fit guère de bruit ; notre confrère **Beaux Arts** lui rend un juste hommage : « Maurice Maindron eût seul pu peindre la curieuse et complexe figure de ce gentilhomme normand, au profil pointu échappé d'un « crayon » du XVI^e siècle, qui avait transporté dans le paisible royaume de l'érudition l'humeur querelleuse de ses aïeux, les cartels⁶ compris. Après une vie consacrée aux voyages et à l'histoire et qui se déroula surtout entre sa résidence parisienne, son hôtel de Lisieux et son château de Mesnil-Germain. Fernand de Mély meurt titulaire de la médaille de sauvetage que lui valut sa belle conduite lors de l'incendie du bazar de la Charité, officier de l'Instruction publique à cause de ses travaux historiques, chevalier du Mérite agricole comme propriétaire et chevalier de la Légion d'honneur parce qu'il avait été maire pendant une quarantaine d'années de Mesnil-Germain. Il a laissé son domaine à la ville de Paris pour qu'elle en fasse un préventorium.

Les articles et les livres de M. de Mély sont nombreux pour qu'il puisse être question de les énumérer. Bornons-nous à rappeler que, dans l'histoire de l'érudition, il restera l'homme des « signatures de primitifs ». A la suite des romantiques, l'opinion commune voulait que les grandes œuvres artistiques du moyen âge eussent resté volontairement anonymes. M. de Mély eut le mérite de montrer que, si le culte de la personnalité artistique est moderne, on savait parfaitement jadis le nom des architectes, des sculpteurs, des enlumineurs qui, d'ailleurs, avaient pris soin de signer leurs œuvres. Ainsi il enrichit l'histoire de l'art de nombreux noms nouveaux ».

Il repose dans un caveau au cimetière de Mesnil-Germain, avec son épouse décédée en 1934, et leur fille Yvonne décédée en 1970.

⁶ Lettre de défi – provocation par écrit à un duel, etc...

BIBLIOTHEQUE DE M. de MELY

La très importante bibliothèque de M. de Mély a été disséminée. Une partie a été offerte à la bibliothèque de Livarot par Mademoiselle de Mély. Madame Fontaine Bibliothécaire de Livarot a eu l'extrême obligeance de m'en permettre l'examen. L'ensemble comprend environ 200 ouvrages. La majorité des livres portent l'inscription Don de Melle de Mély, septembre 53 (1953). Quelques livres portent l'inscription A. de Mély, et non F. de Mély, certainement des ouvrages de famille. On n'y trouve pas d'ouvrages écrits par M. de Mély Dans cette bibliothèque très diversifiée, se côtoient des œuvres de Voltaire, Racine, Corneille, quelques volumes de C.F. Volney, Membre de l'Académie Française : Voyage en Egypte, ou aux Etats-Unis, Méditation sur les révolutions des Empires (1886) - 12 volumes de Plutarque, de 1817, sur les Hommes Illustres - différents livres de géographie - les œuvres complètes de Rousseau de 1792/93 – plusieurs volumes du Journal des Demoiselles dans les années 1840 et Le Musée des Familles des années 1836 à 1866, avec de nombreux articles d'histoire. La plus importante série est la revue d'Art Chrétien ; recueil mensuel d'archéologie religieuse, dirigé par l'abbé J. Corblet. Le premier tome est de 1857, et la collection va jusqu'à 1895. On y trouve de nombreux articles de M. de Mély à partir de 1889. Cette revue contient une mine d'articles qu'il serait intéressant d'inventorier.

GUIZOT A MESNIL GERMAIN

Depuis quand la famille de Mély est-elle installée au Mesnil Germain? Je n'ai pas effectué de recherches à ce sujet mais on a un témoignage intéressant datant de 1831, concernant l'aïeul de Fernand de Mély.

Les lettres de GUIZOT à sa famille et à ses amis, ⁷ (ouvrage de la bibliothèque de M. de Mély, prêté par M. Lebec), nous révèlent quelques savoureux détails sur la campagne électorale de GUIZOT dans la région de Lisieux, en 1831. Le 10 Mai 1831, il écrit de Lisieux à Madame GUIZOT, née Dillon. Après avoir décrit à son épouse la chaude action de la majorité lexovienne, il termine sa lettre : « Adieu mon ange. Nous partons demain à six heures et demie pour Livarot et il faut que je me rase encore avant de me coucher. Toutes mes **Dames** étaient dans la joie ce soir. Elles avaient pour moi des peurs de l'autre monde. On avait écrit à M. Nasse des lettres anonymes, on le menaçait de grands désordres, de violences. Quel parti ! Marchands de déclamations et d'injures et de menaces vaines ! Tout s'est passé le plus paisiblement du monde et le désordre eût été mal reçu. Adieu donc, il est onze heures et demie. Adieu encore. »

Deux jours après, lettre matinale à son épouse, écrite de Lisieux à sept heures et demie du matin. En voici des extraits :

« Ma journée d'hier a été plus laborieuse, cher ange ; nous sommes partis à six heures et demie pour Livarot, arrivés à neuf heures. Là toute la représentation qui me devient presque quotidienne, garde nationale, conseil municipal, banquet, toasts jusqu'à une heure. » « On est venu me dire à l'oreille que tout le monde avait un extrême désir de m'entendre parler, que plusieurs électeurs n'avaient pas pu aller la veille à la réunion de Lisieux, que je les flatterais infiniment en faisant aussi avec eux un peu de politique . » Puis : « Nous nous sommes enfin séparés, pour aller dîner à la campagne, chez M. **de Mély**, à la moitié chemin entre Livarot et Lisieux. Arrivés à deux heures et demie, on m'a fait promener, naviguer sur une belle pièce d'eau, tirer au pistolet jusqu'à trois heures et demie. Nous avons dîné ; point d'électeurs nouveaux, point de politique ; sept ou huit femmes ; une partie de campagne, pour me délasser. Le curé en était. Il devait ce jour même mener sa commune en procession à un saint du voisinage qui guérit les fièvres, mais il voulait dîner avec moi, et il a remis la procession à dimanche prochain. Pendant que nous dînions, on a sonné vêpres ; il s'est levé de table pour aller dire vêpres, promettant de se dépêcher, car les paysans voulaient venir me voir. Très promptement, en effet, il est revenu, « me voilà débarrassé ; j'amène à M. Guizot quatre électeurs. »

⁷ Lettres de GUIZOT à sa famille et à ses amis, recueillis par Mme de WITT née GUIZOT – Hachette 1884.



Monsieur de Mély



DOCUMENT :

*Un règlement de dentellière à Caen en 1810
Signé du Préfet du Calvados le 21 Juin 1810
(in D. 215 Bib. Mun. Caen).*

Le "règlement de police intérieure qui doit être observé dans les ateliers de la Manufacture de dentelles de M. J.B. Bonnaire à Caen" révèle ce qu'était la condition des dentellières en 1810.

Dans les campagnes le travail se faisait à domicile. La manufacture emploie dans ses ateliers les dentellières de la ville et des environs, artisanes de la dentelle dite "blonde", chaque ouvrière apportant son "métier" personnel.

"Aucune ouvrière ne sera admise dans l'établissement si elle n'est en état de travailler avec quelque perfection ; celles qui se proposeront devront être munies d'un certificat du curé de la paroisse qui constate leur bonne conduite et la pureté de leurs

mœurs, certificat visé par le commissaire de police du quartier où elles résideront."

Cette admission est provisoire, rendue définitive après un mois d'essai avec engagement pour une année, moyennant une retenue de 10 sous par semaine sur chacune des coupes de dentelle. Le montant des retenues est restitué à la fin de l'année de travail écoulée et perdu en cas d'exclusion.

La postulante devait être âgée de plus de 12 ans et de moins de 50 ans, avoir fait sa première communion.

Le travail était quotidien, sauf dimanches, et "fêtes gardées par la loi". Il durait de 6 h du matin à 8 h le soir du 1er avril au 30 septembre, de 8 h du matin à 10 h le soir du 1er octobre au 31 mars, avec deux arrêts pour repas : à midi, 1 h 1/2 pour le déjeuner ; l'hiver : collation d'une 1/2 h à 6 h du soir ; l'été : petit déjeuner d'une 1/2 h à 9 h du matin, soit 12 h de travail. Les entrées et les sorties se faisaient au son de la cloche, la porte était fermée pour les retardataires.

Les amendes étaient nombreuses :

10 sous au bout de 3 retards

30 sous pour absence sans permission, même légitime

30 sous pour disputes troublant l'ordre de l'atelier.

On note comme autres sanctions : poursuite et exclusion pour vol, pour communication des dessins de dentelle à personne étrangère, exclusion pour irrégularité de mœurs...

On exigeait de chaque ouvrière "une tenue propre et de sévère décence".

Le salaire était déterminé par le chef ; quant au produit des amendes et indemnités retenues, il servait à récompenser six ouvrières les plus sages et assidues, faisant ouvrage parfaite à raison de chacune 30 livres.

Enfin une retenue de 6 deniers pour livre (2,5 %) était prélevée sur le prix de l'ouvrage de la dentellière mise en réserve pour servir un secours aux dentellières malades ne pouvant travailler. Ce secours ne pouvait excéder quatre fois la somme retenue et n'était attribué que sur rapport du "chirurgien" attaché à l'établissement.



Walery
Paris
Dinant

Mademoiselle de Mély



La broderie

Danièle L elong

Réussir son trousseau

Dès que la petite fille est capable de tenir une aiguille, elle apprend l'art de la couture. Elle s'habitue d'abord à maîtriser les points les plus simples et devient au fil des années une remarquable experte. En âge de se marier, toile de lin ou de coton, métis, damas, percale, batiste, mousseline, draps de laine n'ont plus de secrets pour elle. Elle y taille les draps, les nappes, les serviettes, les torchons de son futur ménage. Au simple point de croix, ou avec de magnifiques broderies blanc sur blanc, elle marque son chiffre sur chaque pièce de linge. C'est ainsi, avec patience et minutie, que beaucoup de jeunes filles, du moins celles appartenant à un milieu aisé, confectionnent avec patience et minutie, durant toute leur enfance et adolescence, un trousseau qu'elles garderont toute leur vie.

En famille la broderie consiste, en deux pratiques dont l'une, le chiffrage ou marquage consiste à personnaliser les différentes pièces du trousseau par ses initiales et l'autre, l'ornementation à l'aide de broderie anglaise, plumetis, broderie Richelieu confine à une véritable pratique artistique.

Le chiffrage ou marquage

Le marquage va non seulement personnaliser le linge de la future mariée mais encore permettre de le reconnaître lorsqu'il sera confié aux laveuses, couturières ou lingères.

Dans toute bonne maison, les mères insistent pour que leurs filles effectuent elles-mêmes le marquage de leur trousseau en vue du mariage. La jeune fille va apprendre à marquer, au moyen d'une marquette ou abécédaire qui comporte toutes les lettres de l'alphabet et qu'elle devra broder au point de croix. Par ailleurs, on retrouve parfois les cahiers de couture d'élèves contenant de nombreux exercices allant du chiffrage au raccommodage en passant par différents types de points de couture. On préparait la jeune fille à sa future vie de maîtresse de maison.

Dans ces grandes familles, ce n'est d'ailleurs pas seulement le linge mais tout ce que comporte la maisonnée (argenterie, mobilier, objets d'art) qui était marqué.

Le trousseau se compose d'un nombre très important de pièces dont certaines risquent de ne jamais servir. Aussi le marquage, quand il est fait de façon intelligente permet de donner des numéros par exemple aux différentes paires de drap et de tenir un inventaire de ce qui a servi et de ce qui n'a pas encore servi pour éviter que ce soient toujours les mêmes paires qui soient usées.

Différentes façons de marquer le linge

C'était le rôle des lingères dans les grandes maisons mais, en l'absence de personnel spécialisé, les maîtresses de maison organisées le faisaient aussi.

En général, la jeune fille va apposer ses initiales, en rouge, au point de croix, sur les pièces à marquer. Si elle est déjà promise, elle pourra aussi poser, à côté de ses initiales, celles de son futur époux.

En principe on marque les pièces toujours au même endroit pour ne pas avoir à rechercher la marque en dépliant tout. Mais les pratiques de marquage peuvent changer d'une région à l'autre voire d'une famille à l'autre.

Ce marquage doit rester discret à l'inverse des grandes initiales que l'on brode au milieu des serviettes de tables, des nappes ou des draps. Il s'effectuera donc au pied des draps sur la lisière de gauche, sur l'ourlet des taies d'oreillers, sous le cordon qui sert à attacher torchons et essuie-mains, ou sous la serviette d'une chemise de femme, sur la serviette d'une chemise d'homme, à l'intérieur de la ceinture des pantalons et des jupons etc....

La broderie consiste soit à reproduire un motif marqué au tampon encreur sur un calque ou grâce à un poncif¹ que l'on garnit à l'aiguille, soit à travailler à point compté au point de croix sur un modèle quadrillé imprimé.

Les points les plus utilisés sont :

Le point de plumetis qui permet de réaliser de petites fleurs ou de petites feuilles en relief sur un support de tige, gaze ou tulle.

Le point de chaînette qui permet de faire les lignes droites ou sinueuses.

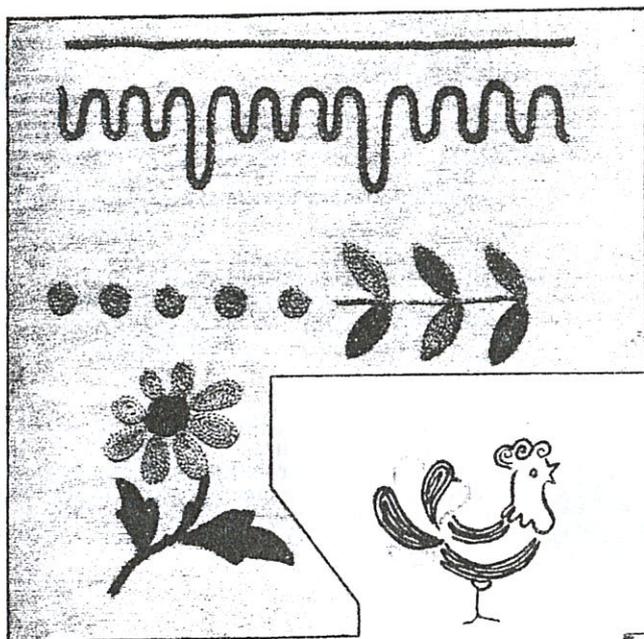
Le point de croix permet de réaliser des motifs simples et naïfs .

Le point de tige ou point coulé permet de faire les contours des monogrammes.

¹ Poncif : dessin dont les lignes et contours piqués de trous peuvent être reproduits sur du papier ou du tissu au moyen d'une poudre colorante ;

Le point de sable sert généralement à remplir les pleins dans les broderies sur étoffe fine genre batiste.

Le point de Beauvais, anciennement appelé point de Pompadour serait venu de Chine. Réalisé au cochet, il ne doit à Beauvais que la renommée de ses tapisseries. Il excelle dans la reproduction des feuillages et des fleurs polychromes.



Le point de Beauvais est un point de chaînette très fin d'une grande régularité et exécuté avec un coton spécial appelé coton « Berlin ». Il exige une technique vraiment appropriée.

Pour cela, prendre un crochet spécial, très fin qui sera monté à l'aide d'un manche spécial également et muni d'une vis servant à fixer la pointe. La pointe et la vis seront toujours dans le même plan, condition essentielle pour le bon fonctionnement du crochet.

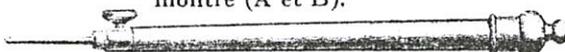
Un dé n'est nullement nécessaire.

Le travail à exécuter doit être tendu sur un tambour à pied vissé sur une table, ou sur un métier à broder, les deux mains travaillant simultanément (voir figure ci-dessous).

La main droite tient le crochet entre le pouce et l'index et la main gauche tient le cordonnet en dessous de l'ouvrage (voir croquis).

Tenir toujours le crochet perpendiculaire au tissu, le piquer, le ramener ensuite à la surface après avoir retenu le cordonnet de la main gauche sous le métier.

Avant de sortir le crochet, il est essentiel de lui faire faire un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (A et B).

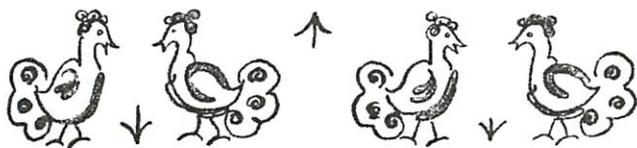


Crochet spécial. Tambourin vissé sur une table. Les deux mains travaillent simultanément (voir explications).



A. — Position du crochet pour commencer le point, la vis est tournée à l'extérieur du travail.

B. — Faire faire un demi-tour à la vis, la retirer en B, le fil suit l'aiguille (voir explications), recommencer l'autre point comme le précédent et ainsi de suite.

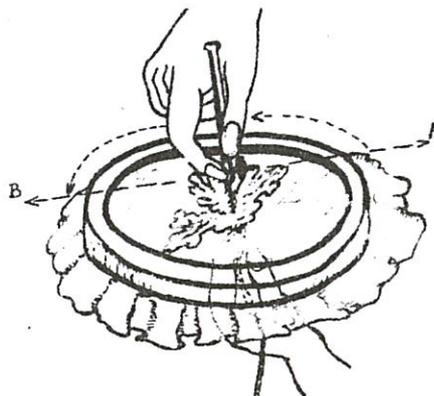


On remarque que la vis du crochet est toujours tournée à l'extérieur du travail.

Chaque point sera exécuté de même façon très régulièrement. On remarquera l'exécution un côté côté qui devra toujours se trouver en dehors du point.

Nous recommandons encore que la technique du point soit bien appliquée, condition essentielle pour obtenir un beau travail.

Le point de Beauvais peut orner les vêtements de femmes et d'enfants et est également utilisé en ameublement et pour la garniture des sacs.



POINT de TIGE



Ce point peut s'exécuter de deux façons :
1° de bas en haut en piquant dans le pied du point précédent ;
2° de gauche à droite en piquant au milieu et en dessous du point précédent.

Tracer le motif sur le tissu et faire le point en suivant le dessin.

Fournitures utilisées : brillanté d'Alger, coton à broder ou coton perlé selon la grosseur du tissu.

Suivant le fil employé, on obtient des effets différents.

Ce point s'emploie différemment pour la lingerie, la couture sur tissu fin ou sur lainage, pour le linge de table et pour l'ameublement.



Petit motif pouvant servir de garniture de vêtements d'enfants.

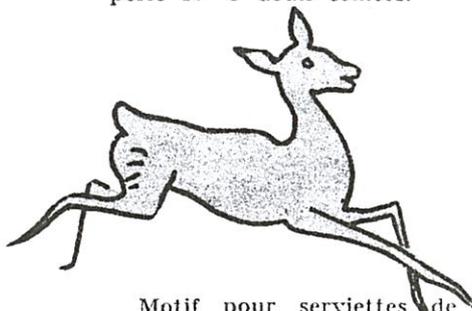
Faire deux ou trois rangs de points de tige superposés. Commencer en suivant le dessin avec un fil de coton mouliné plat et exécuter les autres rangs au-dessus.



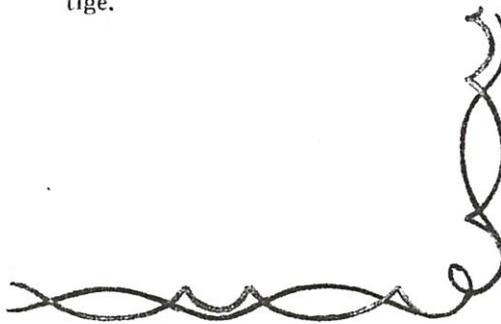
Garniture de vêtements d'enfants ou de petites pochettes de serviettes en coton perlé N° 8 deux teintes.



Petit motif pour orner les vêtements d'enfants ; la partie simple est exécutée avec un fil de mouliné plat ; les parties pleines sont faites avec deux ou trois rangs de points de tige.



Motif pour serviettes de bébé, pochettes, etc., exécuté en coton perlé ou en mouliné plat selon la grosseur du tissu.



Encadrement pouvant servir pour serviettes à thé, exécuté avec un ou deux tons.

PLUMETIS

Dessiner le motif sur le tissu.

Le plumetis est un point employé en lingerie, il peut orner les pyjamas et les chemises de nuit d'enfants (Fig. 2), la layette (Fig. 3), les robes et tabliers d'enfants (Fig. 4); enfin, pour broder les lettres en général (page suivante).

Pour donner du relief au plumetis, il faut le bourrer.

On se sert pour le bourrage d'un coton à repriser ou d'un coton mèche selon la grosseur du tissu.

Par exemple :

Pour les dessins fins sur tissu fin, utiliser un ou deux brins de coton brillanté d'Alger.

Pour les dessins moyens sur toile fine, percale, etc., utiliser le coton rond ou un coton plat en mettant deux ou trois brins.

Pour les dessins gros sur de la grosse toile, utiliser des cotons mèches de différentes grosseurs.

Il est à noter que le bourrage doit être toujours exécuté à l'*Epargne*, c'est-à-dire que l'on remplit le motif en faisant intercaler de grands points dessus et de petits points dessous.

Cependant, pour les grandes baguettes ou les courbes et pour donner plus de relief on se sert de mèches, celles-ci cousues les unes contre les autres à points devant forment galon.

Appliquer à points devant ces galons sur le tissu avant de faire la broderie.

Le point de plumetis se brode toujours en sens inverse du bourrage.



Fig. 1

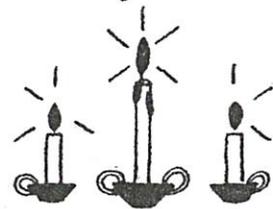


Fig. 2

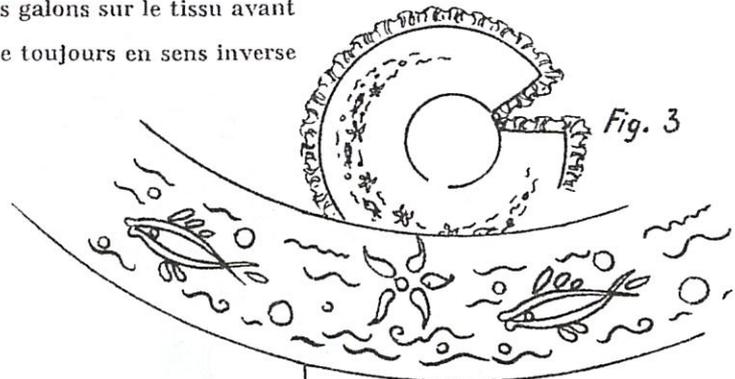


Fig. 3



Fig. 4

POINT DE CHAINETTE

Fournitures : Coton brillanté d'Alger, coton perlé, coton à broder.

Exécution : Se fait de haut en bas.

1^o fixer l'aiguillée de fil, maintenir le fil sous le pouce gauche. Piquer l'aiguille au même point et la ressortir trois ou quatre fils en dessous ; tirer l'aiguille.

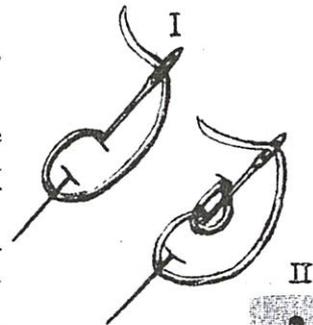
2^o piquer l'aiguille à l'intérieur de la boucle terminée, la ressortir trois ou quatre fils au-dessous, et ainsi de suite.

Ce point peut orner la layette, la lingerie, le linge de maison et les objets d'ameublement.

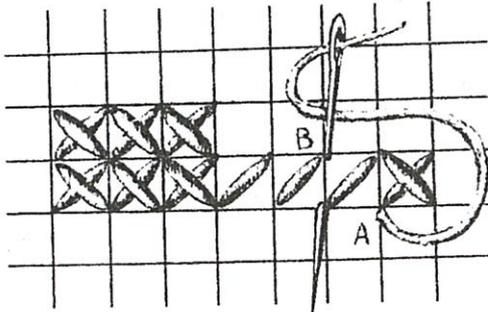
On peut faire également un point de chaînette surjeté. Faire le surjet d'une autre couleur (fig. II).

Dessiner la lettre sur le tissu et broder.

On se sert de ce point pour marquer le linge et pour orner les vêtements.

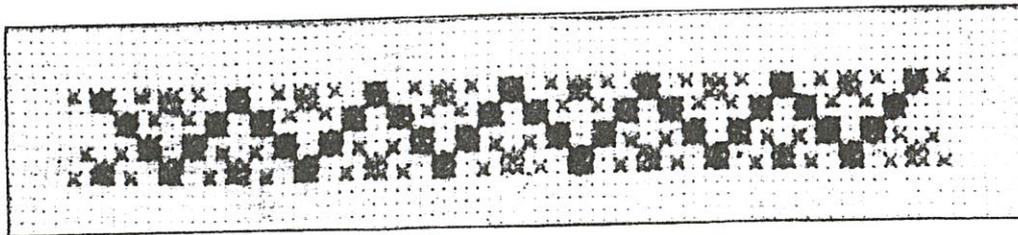
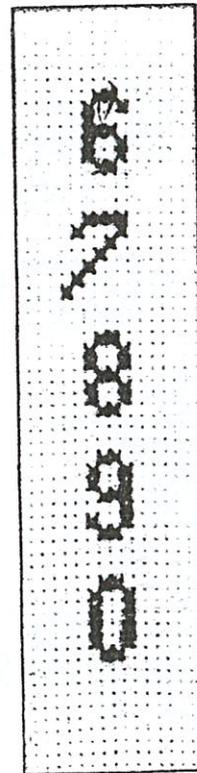
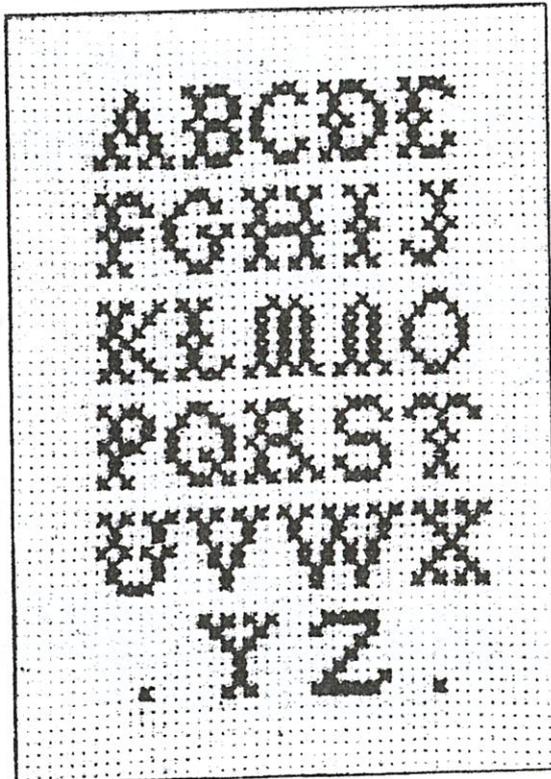
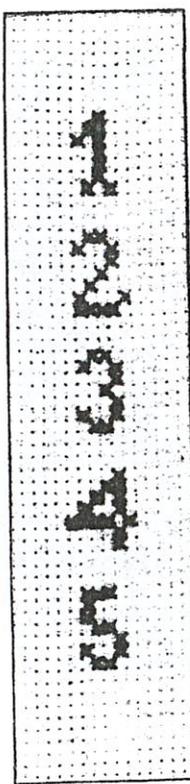


Point de Croix



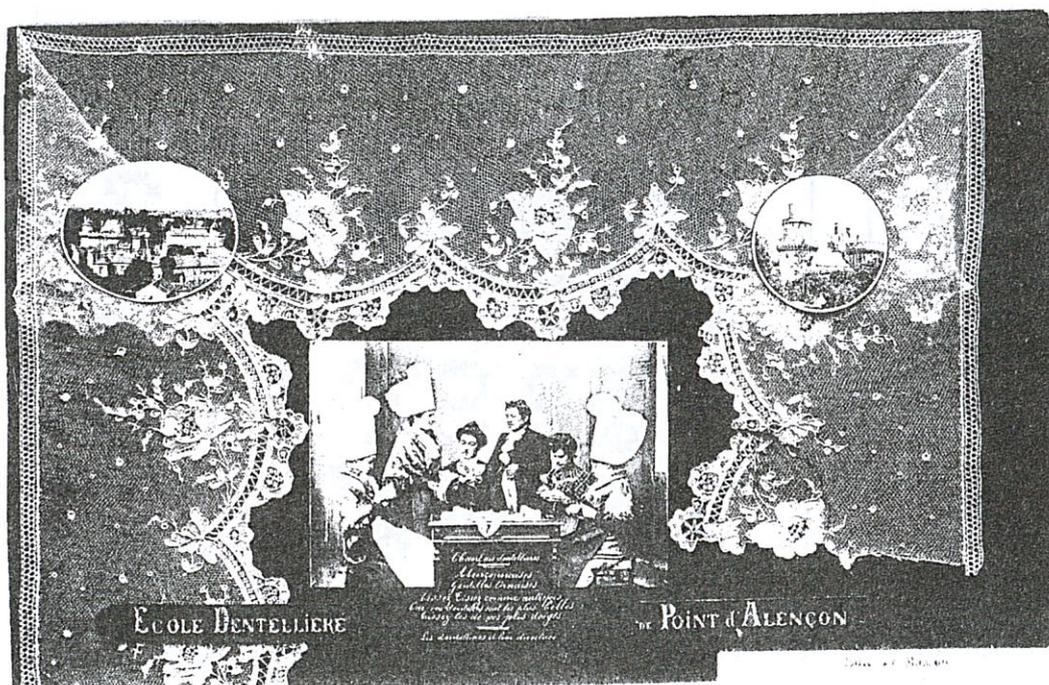
Le point de croix se compose de deux points obliques qui se croisent au milieu. Les points doivent être toujours recouverts dans le même sens (voir croquis figures A et B). Prendre 2 fils sur l'aiguille. Ce point se fait sur de l'étamine, de la grosse toile, de la toile de Java, etc.

Alphabet pour torchons et chiffres pour linge de pensionnaires.
Prendre 2 fils de toile. Chaque lettre comprend 7 points en hauteur.



Un peu d'histoire

Selon Marguerite Bruneau² : « C'est sous le règne de Louis XV que naît à la Cour le goût de la lingerie fine et brodée. On a constaté à plusieurs reprises que l'activité des ateliers de broderie était d'autant plus grande que périlait les ateliers de dentellières, suivant les caprices de la mode ; sous Louis XVI, comme à la Restauration, époque à laquelle Alençon, cité de la dentelle à l'aiguille de réputation mondiale, n'a plus que 20 dentellières mais on compte alors 2400 brodeuses au plumetis dans la région. »



² Marguerite Bruneau « Histoire du costume populaire en Normandie » tome 1, édition du Cercle d'action et d'études normandes

Un atelier de brodeur

Encyclopédie Diderot – d'Alembert 1762

La gravure représente un atelier de brodeur

Fig. 1 : La brodeuse tient un métier tout tendu. Ce métier est composé de deux ensufles *aa*, et de deux lettres *bb* ; on voit en *c* l'étoffe sur laquelle on a tracé le dessin d'une veste pour être brodée.

Avant de tendre l'étoffe sur le métier, il faut la border tout autour d'un gallon de toile bien cousu. C'est ce gallon que l'on coud ensuite aux lisières des ensufles et ans lequel passent les ficelles qui font le tour des lattes, afin de ne point gêner l'étoffe.

Fig. 2 représente une femme occupée à broder : son métier est posé horizontalement en *a* sur un tréteau, et en *b*, sur une plate-bande de bois régnaute dans toute l'étendue des croisées, pour recevoir autant de métiers qu'il serait nécessaire.

La main droite de l'ouvrière est posée sur l'étoffe pour recevoir l'aiguille que la main gauche qui est dessous va lui passer. Quand l'ouvrière ne peut pas atteindre la partie qu'elle veut broder, elle roule son étoffe sur l'une des ensufles.

La fig. 3 représente les deux ensufles d'un métier. Chaque ensufle est un morceau de bois rond depuis *a* jusqu'en *b*, et garni dans toute cette étendue d'une lisière de toile *c*, qu'on nomme gallon de l'ensufle. Chaque extrémité de l'ensufle est carrée et se nomme tête de l'ensufle. La tête est fendue de deux mortaises *e f*, qui s'entrecoupent à angles droits. C'est dans ces deux mortaises qu'on introduit des lattes, lorsqu'on veut tendre un métier, comme on voit *bb*, fig. 1 de la vignette. La longueur des ensufles n'est point déterminée ; on en fait depuis six pieds jusqu'à deux pieds.

La fig. 4 : Une des lattes propres à tendre le métier ; elle sert à écarter l'une de l'autre les deux ensufles, par le moyen de deux chevilles de fer qu'on introduit dans les trous *a b*, dont elle est percée. On voit ces chevilles dans le métier tout tendu de la fig 1 de la vignette, en *dddd*.

La fig. 5 : Cheville de fer pour tendre.

La fig. 6 : Aiguille de fer de la longueur de quatre pouces, pour tendre ; elle sert à passer la ficelle dans le gallon dont on a brodé l'étoffe. Voyer *e e*, fig1 de la vignette *a*, est une pelote de ficelle.

La fig. 7 : Broche ; c'est un morceau de buis tourné depuis *a* jusqu'en *b*, en forme de bobine. On dévide dans cet espace autant de fil d'or, d'argent ou clinquant qu'il en peut contenir. La tête de cette broche est fendue en *c*, pour recevoir le bout du fil qu'on a dévidé sur la broche ; on s'en sert pour guiper.

La Fig. 8 : Dé de brodeuse. Le cul de ce dé est plat, poli & non piqué, comme le sont ordinairement les dés à coudre, afin de ne point écorcher la broderie en frappant dessus pour en aplatir les fils.

La fig. 9 : Bobine servant à mettre le fil d'or ou d'argent qu'on emploie par aiguillée.

La fig. 10 : Pâte à frisure. Morceau de chapeau taillé en rond, sur lequel on met la frisure coupée par petits bouts.

La fig. 11 : *a*, un bout de frisure filé, prêt à être employé.

La fig. 12 : La ligne *a b* représente l'épaisseur de l'étoffe. *c c*, deux points de frisure déjà confus.

La fig. 13 : Paillettes de différentes formes & de grandeur naturelle.

a, b, paillettes rondes, grandes & moyennes.

c, paillette ovale.

d, paillette en cœur. Les trous dont elles sont percées, sont pour la facilité de les coudre avec les points de frisure ou de bouillon ; ce qui peut faire l'effet qu'on voit en *e* ou en *f*.

La fig 14 : *a, b, c, d, e, f*, petites paillettes ; elles ne sont percées que d'un trou. On nomme semence celle de la plus petite espèce, comme *f*.

g, paillettes cousues les unes sur les autres. Cette façon de les coudre fait qu'on les nomme paillettes comptées.

h, pâte de paillettes.

Fig. 15 & 16 : Deux différents modèles de desseins, comme les maîtres les tracent, pour indiquer à leurs ouvrières ce qu'elles doivent exécuter en passé, frisure, paillettes, paillettes comptées, clinquant, *c, a a a a*, dans la fig 15 fait voir ce qui doit être exécuté en passé *b b b b*, ce qui doit être en bouillon où frisures, ce qui doit être exécuté en clinquant,

16 : On voit dans cette figure en *a a a a* tout ce qui doit être exécuté en paillettes. *b b b b*, ce qui doit être en passé. *c*, ce qui doit être en paillettes comptées.

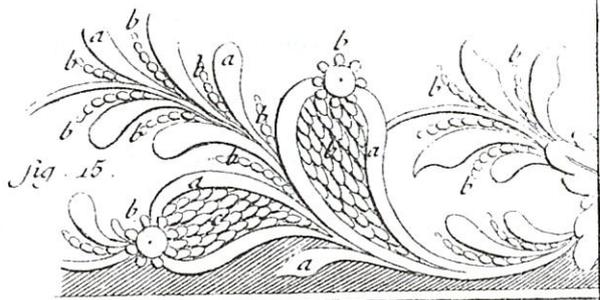
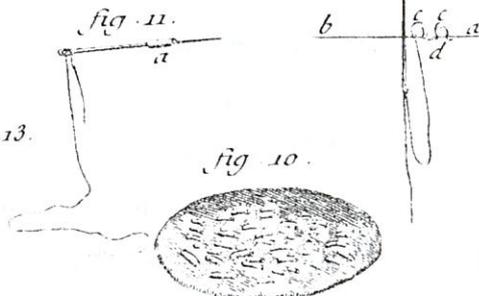
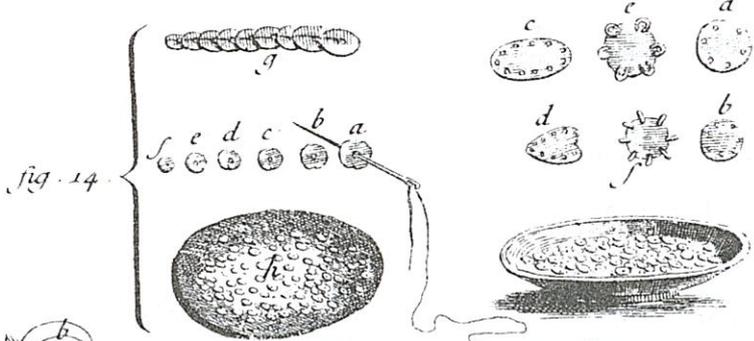
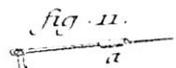
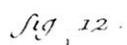
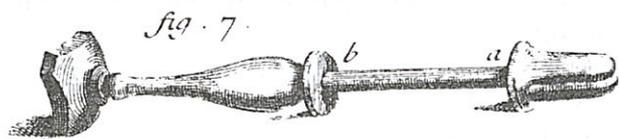
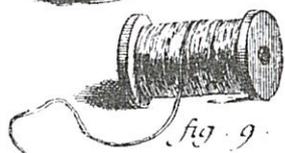
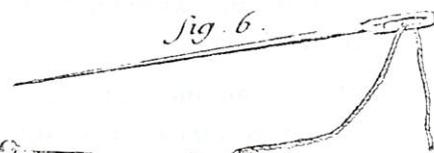
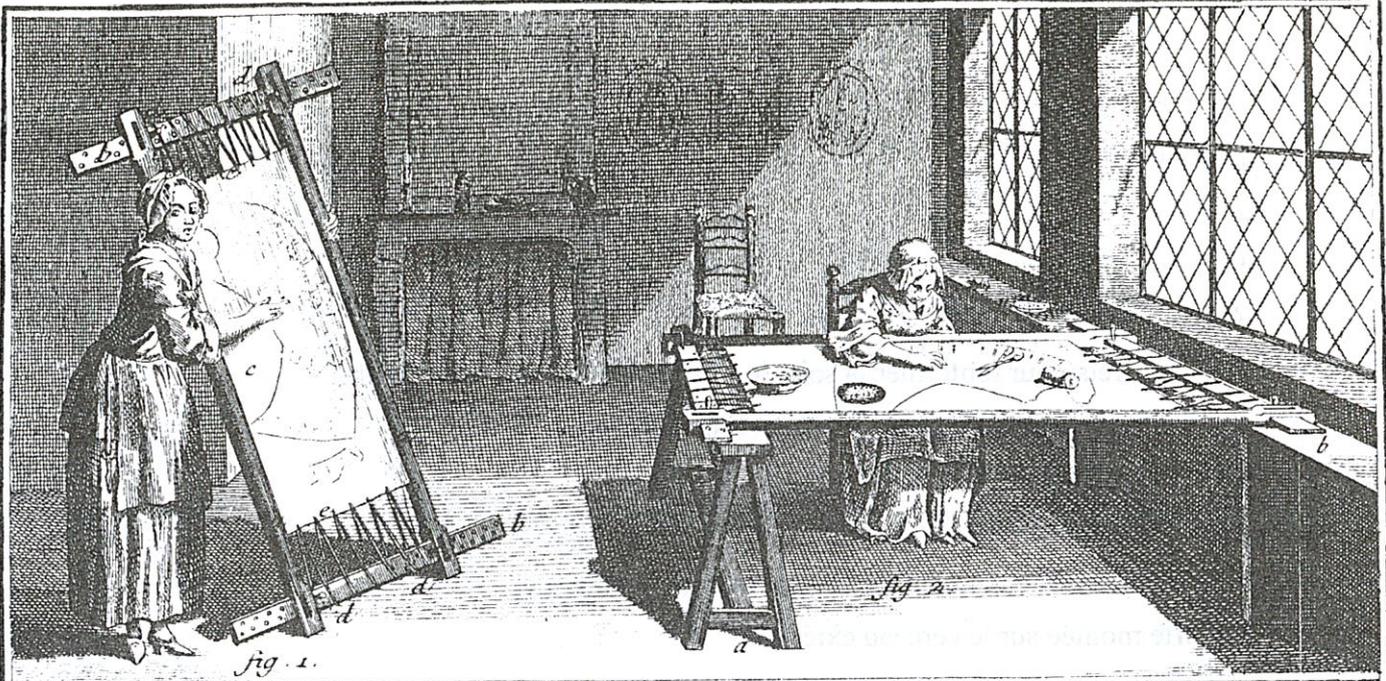


PLANCHE II

Fig. 1. Le tambour

A, planche qui lui sert de support.

B, C, coffrets pour renfermer la soie, le fil d'or, d'argent & les aiguilles.

D, bobine chargée ou de soie, ou de fil d'or ou d'argent.

E, F, supports de la bobine.

F, G, supports du tambour.

H, cerceau extérieur à gouttière ou rainure du tambour.

I, étoffe montée sur le cerceau extérieur.

K, ceinture de cuir placée dans la gouttière ou rainure du cerceau extérieur H, & servant avec sa boucle à tenir l'étoffe bien tendue sur ce cerceau.

L, fourchette. Il y en a une dans l'extérieur refendue de chaque support du cerceau. Ces fourchettes sont mobiles sur elles-mêmes ; elles reçoivent le cerceau intérieur, & servent à l'incliner autant que le travail l'exige.

M, vis qui serre la fourchette, & tient le tambour ferme dans l'inclinaison qu'on lui a donnée. Il y a de chaque côté une pareille vis.

2* Cerceau extérieur & à gouttière, sur lequel on arrête l'étoffe, avec la courroie ou ceinture.

3* Cerceau intérieur qu'on place dans la partie refendue des fourchettes, & qui reçoit sur lui le cerceau extérieur, fig2.

4* Aiguille montée sur son manche.

5* Aiguille vûe en grand & de côté.

a, son crochet.

6* La même aiguille vûe en grand & de face.

b, son crochet.

7* Manière dont le point de chaînette s'exécute.

a c, est un plan qui représente ou figure le dessous de l'étoffe.

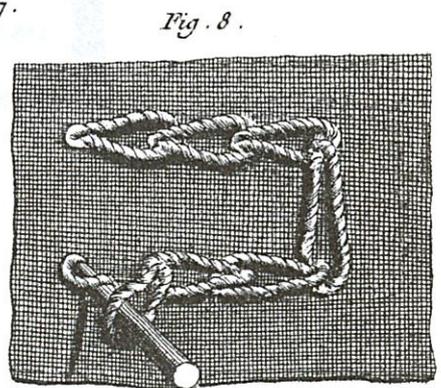
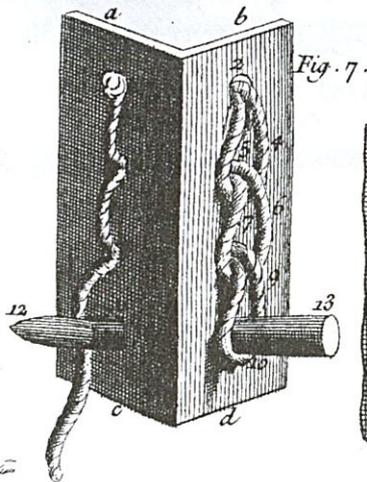
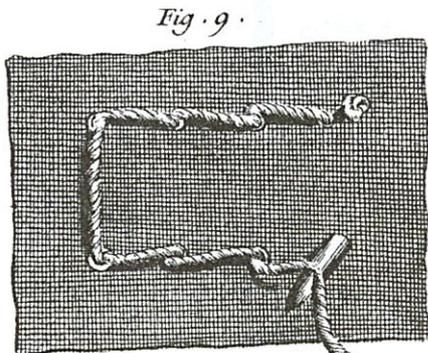
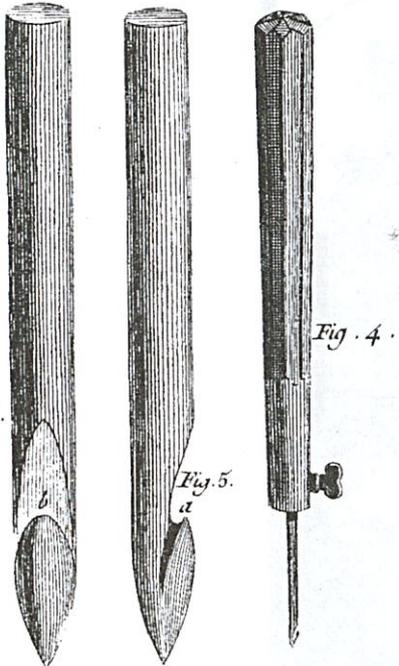
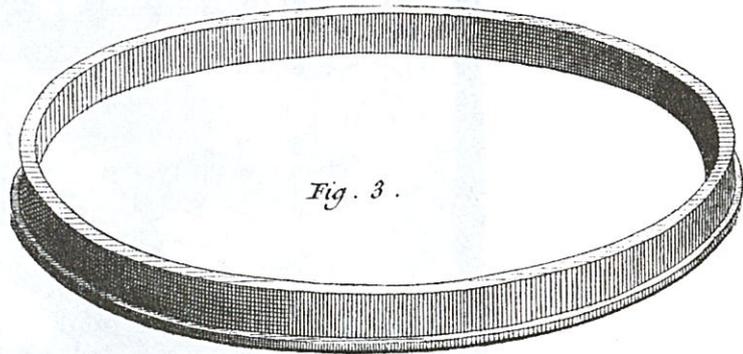
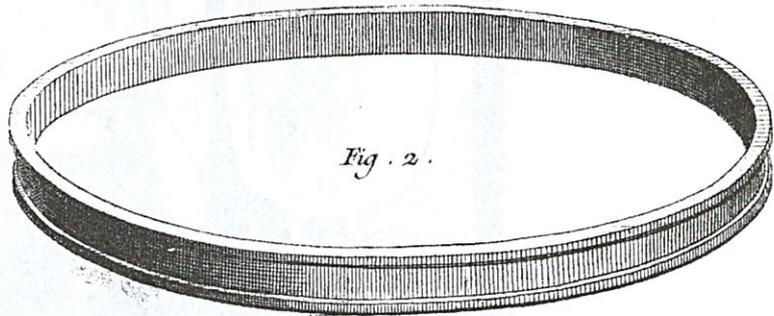
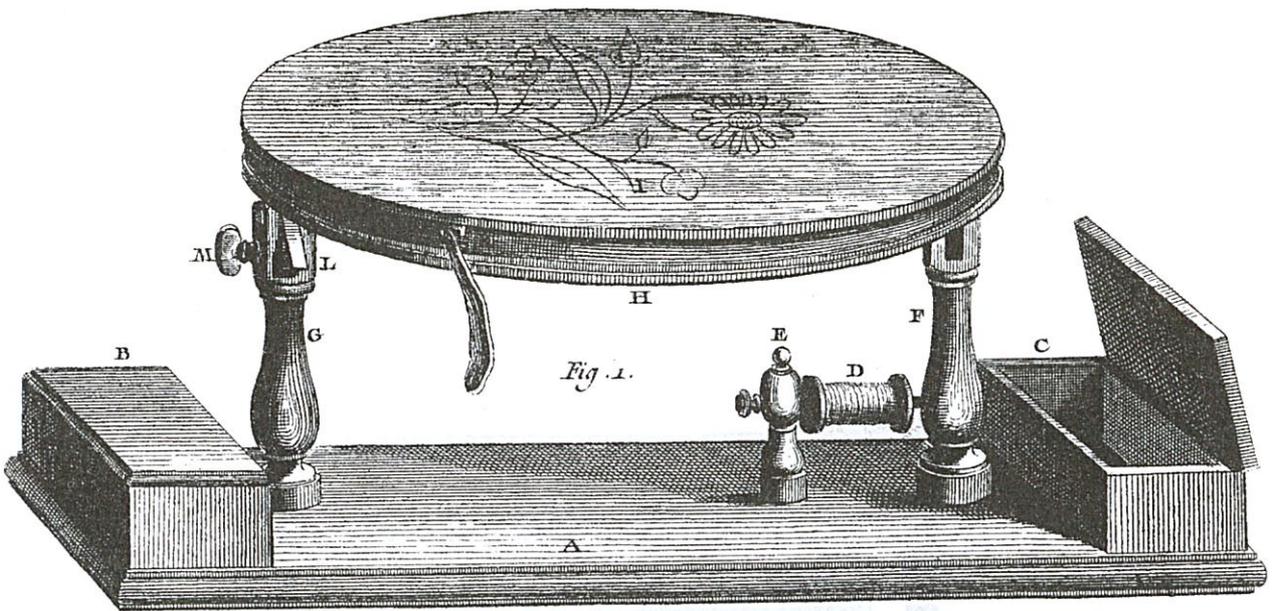
b d, est un plan qui représente ou figure le dessus de l'étoffe.

1,3,8,11, les trous faits par l'aiguille, lorsqu'elle va prendre le fil avec son crochet en-dessous de l'étoffe, pour l'amener en-dessus en boucles 2,4,6,9,10, par les trous 2,5,7,10 ; de manière que ces boucles passant, comme on voit, les unes dans les autres, elles s'arrêtent toutes & forment la chaîne.

8* Points exécutés en changeant de direction, vus sur l'endroit de l'étoffe.

9* Les mêmes points, comme ils font à l'envers de l'étoffe.

10&11* Chaînette séparée de l'étoffe, vue par la face extérieur qu'elle montre à celui qui voit l'étoffe, & vue par la face de dessous qui s'applique à l'étoffe.



**CHOCOLAT
GUÉRIN-BOUTRON**



LES INSTRUMENTS DE TRAVAIL
84 sujets variés

Le Battoir

De la lessiveuse à la machine à laver

Le lavage du linge

Dans l'Antiquité, le blanchissage se borne à un simple lavage des tissus à l'eau claire. Frottés entre les mains, ils sont débarrassés des poussières et, en général, des corps étrangers qui y adhèrent. Mais comme toutes les substances ne sont pas solubles dans l'eau, les vêtements en laine de mouton, premier textile mis en œuvre par l'homme, subissent une action mécanique, sous la forme d'un foulage au pied. Celui-ci se fait dans des cuves remplies d'une grande quantité d'urine humaine dont l'ammoniaque sert de détachant. Les premiers blanchisseurs furent donc désignés sous le terme de foulons¹.

Plus tard, après la loi Mettela, les vêtements d'homme faits de laine sont traités aux vapeurs de soufre pour les rendre plus blancs et plus sains à l'usage.

Les Hébreux, au retour d'Egypte, emploient une herbe qui a reçu, depuis, le nom de saponaire ou herbe à foulon.

D'après l'écrivain Pline, ce sont les Gaulois qui, les premiers, inventent un «savon» pour rendre leurs cheveux blonds. Il se prépare avec du suif de chèvre et des cendres de hêtre. Il en existe de deux espèces du solide et du liquide². Autrement dit le «sapo» gaulois était essentiellement un shampoing décolorant subsidiairement utilisé en médecine.

Pour le dégraissage des laines et le nettoyage des toiles et des vêtements, les Grecs se servaient du suc de la plante appelée saponaire ou herbe à foulons tandis que les Romains utilisaient la terre à foulons, une argile provenant de la décomposition de certains schistes qui, délayée et battue, mousse comme du savon.

¹ « Beau linge Grande lessive », Musée des Traditions et des Arts normands, château de Martainville

² Pline l'Ancien, Histoire naturelle XXVIII

Au XII^{ème} siècle, grâce à la richesse de la région en oliviers, les savonneries de Marseille fabriquent déjà un produit particulièrement apprécié, tandis qu'à Paris, la taille de 1292 cite huit savonniers.

La méthode empirique de fabrication du savon n'apparaît en Europe qu'à la fin du Moyen-Age où l'on redécouvre les règles d'hygiène élémentaire et le linge de corps.

Au XVI^{ème} siècle, on fait le savon avec de la graisse, mais comme on a besoin de celle-ci pour les chandelles, il reste le privilège des riches. Par économie, on ne s'en sert que pour les linge et vêtements délicats.

Un décret de Colbert, daté de 1688 tente de codifier le «savoir-faire».

Le processus de fabrication de savon est complexe. Cependant, ce n'est que le produit d'un mélange de matières premières simples, le résultat de l'action de la soude sur un corps gras d'origine végétale.

Le savon de Marseille

Le savon de Marseille est utilisé par toutes les laveuses lorsqu'elles abandonnent, après la deuxième guerre mondiale, la lessive à la cendre. Le savon de Marseille est fabriqué avec des huiles végétales de coprah et de palme. Dans ce cas la couleur du savon est crème. Fabriqué avec de l'huile d'olive (40 à 50%) et le coprah-palme (20%), sa couleur est verte.

14 jours sont nécessaires pour obtenir un véritable savon de Marseille. Les huiles végétales et la soude sont d'abord mélangées dans un grand chaudron. La pâte est ensuite cuite pendant 10 jours à une température de 120° C. Puis elle est lavée pour éliminer la soude et mise au repos pendant 2 jours. Après avoir séché 48 heures durant à une température de 50 à 60°, le savon est prêt à être découpé en pain de 35 kg.

Des symboles variés ont distingué les savons de Marseille. L'imagination des patrons fait passer des messages, des opinions politiques ou religieuses comme le savon de «la Bonne Mère», la fantaisie, la qualité comme «la Fleur de Thé» ou l'ordinaire, comme «la Bicyclette», les savons bruns s'appellent «la Négresse»

Avec le XX^{ème} siècle, l'hygiène mis à l'honneur et le désir de confort se répandent. Le savon devient une nécessité, à la fois pour le ménage et la toilette. Il a droit de cité dans les hôpitaux et les cliniques comme produit pharmaceutique. Par ailleurs, l'industrie en consomme des quantités considérables. Les savonneries vont profiter des besoins de la société de consommation naissante.

A partir du XXe siècle, les lessives chimiques rivalisent de couleurs, de slogans publicitaires pour conquérir les laveuses. Les nouvelles marques de lessive côtoient alors le savon de Marseille sur les étagères de la buanderie.



Après la première guerre mondiale pendant laquelle beaucoup de femmes ont dû suppléer l'absence des hommes et entrer dans le monde du travail, la grande et pénible lessive avec chaudron et cuvier n'est donc plus compatible avec les nouvelles responsabilités que bon nombre de françaises ont dû endosser pendant la guerre.

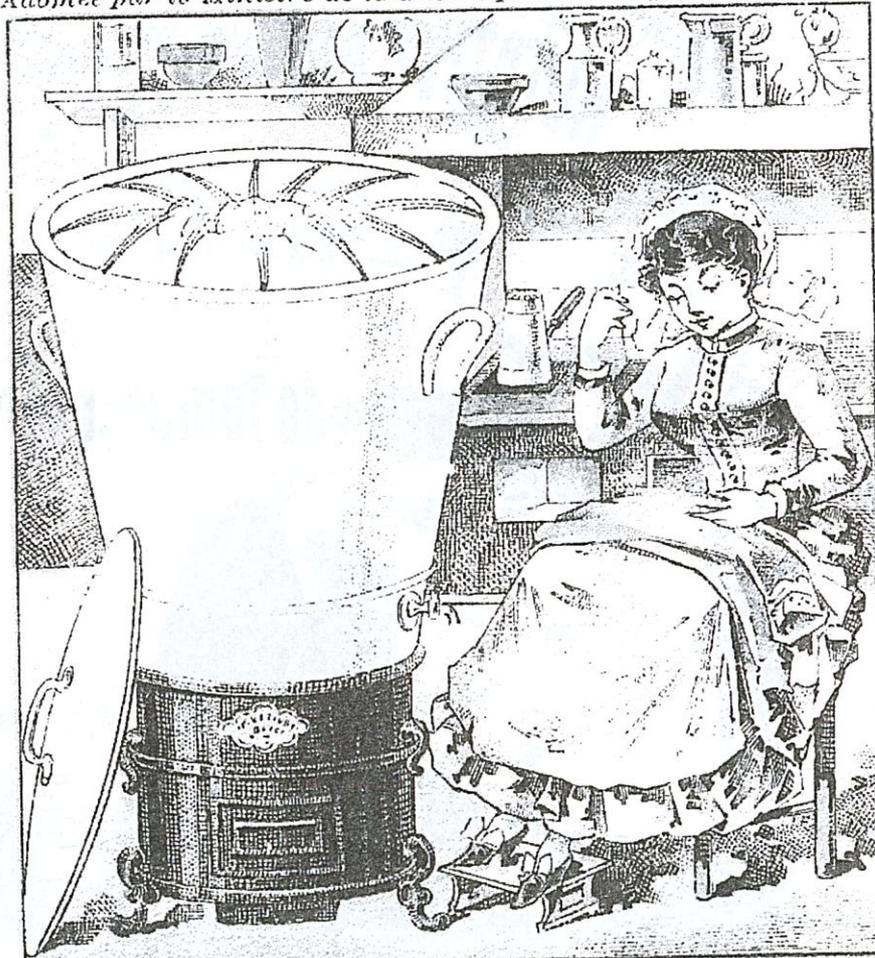
Les inventeurs vont profiter de ces bouleversements sociaux pour proposer de nouvelles machines aux ménagères qui réduisent à la fois le temps consacré à la lessive mais surtout, allègent la dureté des manipulations du linge. Une élite de savants comme Chaptal, Parmentier, Duvoir, Ducoudun, Piet et beaucoup d'autres, vont par leurs inventions transformer le principe ancestral de la lessive en un procédé mécanique. Les premiers balbutiements de la mécanisation du lavage se trouvent dès le milieu du XIX^e siècle. Des chercheurs tentent de mettre au point «un automate qui ferait seul la lessive, accomplissant lui-même toutes les tâches partant du linge sale pour arriver au linge essoré sans intervention de l'homme» (première idée de la machine à laver selon Siegfried Giedion). Avant de parvenir à cette machine utopique pour l'époque, qui libérerait totalement la femme de la corvée de linge, il faudra passer par bien des étapes qui forment la genèse de notre machine à laver actuelle.

C'est en décomposant les différentes phases de la lessive (lessivage, lavage et essorage) que les inventeurs proposèrent des innovations pour faciliter le dur labeur de l'entretien du linge. Les inventeurs s'inspirent dans chacune de leurs inventions de la technique traditionnelle du lavage du linge qui consiste à le froter, à le battre et tentent de respecter ce qui a toujours été un devoir pour la laveuse : rendre le linge plus blanc sans l'abîmer.

La première opération de la lessive est le blanchissage ou coulage. Cette opération pénible qui se pratiquait selon un cérémonial bien précis autour du cuvier, est remplacée en 1830 par l'invention de la lessiveuse par Duvoir et Ducoudun. Il faudra attendre 1880 voir 1900 dans certaines régions rurales pour que ce nouvel objet intègre réellement le foyer des françaises et que ces dernières abandonnent la pratique du coulage à la cendre. La lessive en bac de tôle galvanisée révolutionne la pratique de la lessive. Tout d'abord, elle réduit considérablement le temps du coulage de la lessive grâce à la vapeur. Plus besoin de verser la lessive sur le linge pendant des heures, la pression de la vapeur se chargeant de faire remonter la lessive sur le linge de manière intermittente ou continue selon les modèles. L'autre bouleversement introduit par cet objet est l'accélération du nombre des lessives, l'opération étant moins longue et fastidieuse, les femmes consentent plus facilement à laver le linge une fois par mois puis de façon hebdomadaire, de préférence le lundi comme le prescrivent les bons manuels domestiques de l'époque. Enfin, grâce à cet objet emblématique, la lessive se pratique désormais dans le foyer à l'abri des regards indiscrets et des commérages. La femme peut désormais faire sa lessive chez elle dans la buanderie sur le fourneau de brique ou dans la cuisine sur le trépied de gaz ou la cuisinière à charbon. La ménagère y dépose

dans le faux fond du savon ou des cristaux de soude, ainsi que le linge en couche dans la cuve et le laisse bouillir pendant plusieurs heures. Il existe plusieurs modèles de lessiveuses, variant selon leur contenance, certaines peuvent accueillir jusqu'à 50 kg de linge. Pourtant la lessiveuse ne conquiert pas tout de suite le cœur de la ménagère française qui l'accuse de déverser de l'eau trop chaude sur le linge, et donc de cuire les taches au lieu de les éliminer.

LESSIVEUSE FRANÇAISE brevetée s. g. d. g.
 DOUBLE CUVE, BAIN-MARIE, LA DERNIÈRE PERFECTION
 Adontée par le *Ministre de la Guerre pour les Hôpitaux militaires*



Numeros ...	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Prix sans foyer.....	10	12	14	19	26	35	43	52	61	»	»	»	»
Prix avec foyer.....	»	»	27	35	49	58	71	80	89	134	160	220	280 fr.
Diametre du haut.....	32	36	41	50	55	60	65	70	75	85	90	100	120 c/m
Contenance approxi- mative du linge sec.	3	4	5	10	16	20	25	30	35	60	80	115	150 kil.
Contenance en litres..	16	22	30	60	85	115	140	160	190	350	450	700	1.000 lit.
Quantité d'eau à mettre	8	10	14	25	30	35	40	50	60	80	100	125	150 lit.
Carbonate de soude....	150	200	300	500	750 g.	1k.	1.500	2k.	2.500	4k.	5k.	6.500	8 kil.
Quantité de savon....	75	100	125	250	400	500	600	750	900g.	1.500	2k.	3k.	3k 750

LESSEUSE-SOLEIL
ROTATIVE AUTOMATIQUE



Leon Menetrel

ÉCONOMIE
de Temps et de Travail

51 RUE DES PETITS CHAMPS PARIS
PRÈS DE L'AVENUE DE L'OPÉRA

L. E. BOUSSENS, LILLE

PARIS, 38, R. DE RIVOLI

Les premières machines à laver restent très proches des gestes de la lavandière. Les constructeurs imitent les gestes et les préceptes de la laveuse : blancheur, économie et respect du trousseau. Ainsi de nombreux constructeurs ont inventé des machines capables de froter le linge à la place de la laveuse. Les premières sont assez rudimentaires comme la machine à laver à berceau inventée en 1885, actionnée à la main par la ménagère. La machine à laver à agitateur mis en œuvre par une manivelle prend des formes très diverses comme celle d'une baratte à beurre ou celle d'un tonneau. D'autres machines dénommées roue à laver, roue américaine ou aide laveuse s'acquittent de la phase du frottage du linge. Elles peuvent être réparties en plusieurs catégories, chacune ayant une technique de lavage différente.

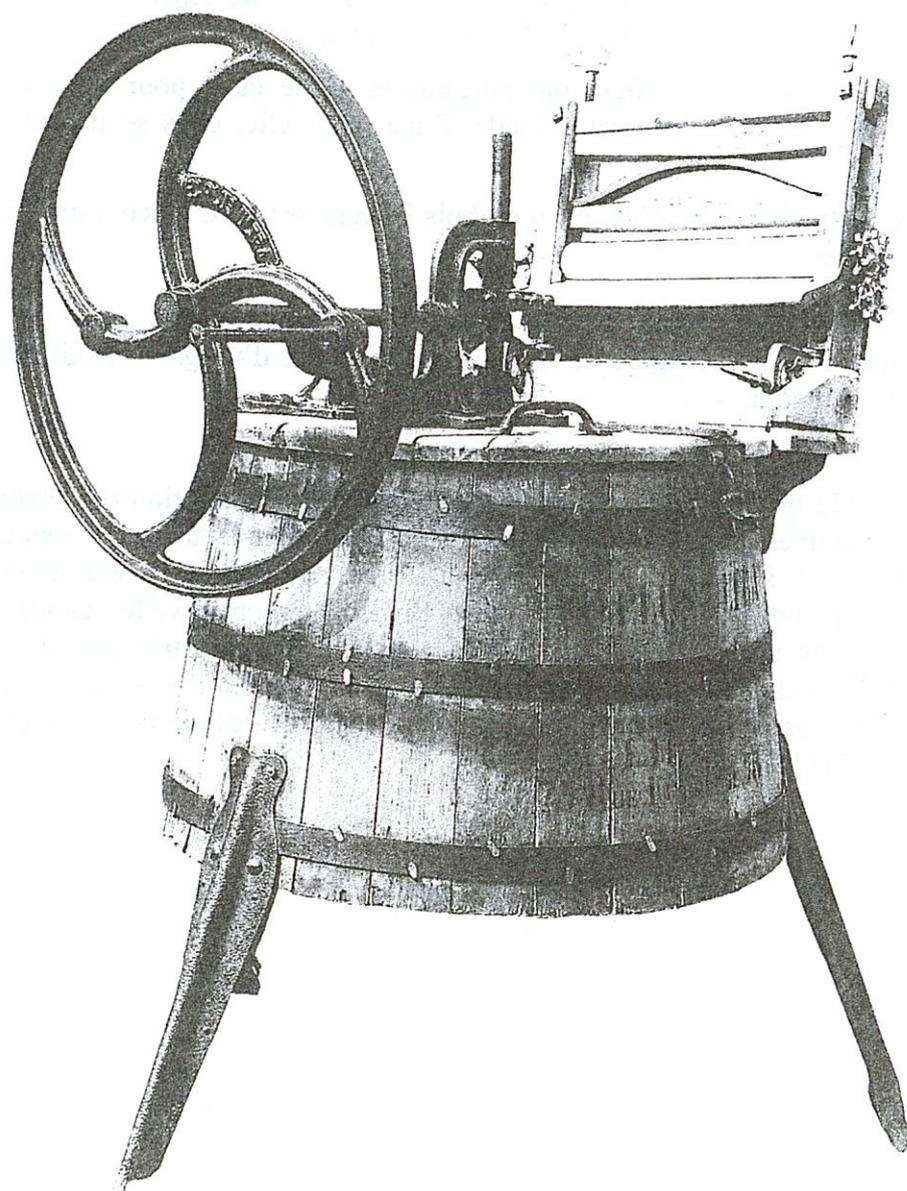
Les machines à barboteuses : elles sont constituées d'une cuve pour l'eau et d'un tambour qui tourne dans cette cuve à l'aide d'une manivelle, elles se posent sur la cuisinière.

Les machines à agitateur : dans une cuve en bois le linge est lavé grâce à un agitateur mu par une manivelle.

Une fois le linge lavé, la ménagère devait encore s'acquitter d'un gros travail manuel : essorer le linge à la main.

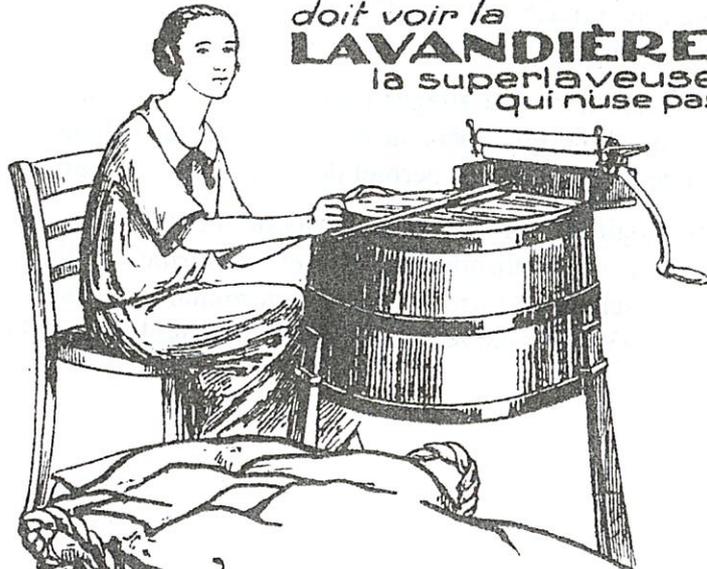
Cette tâche pénible ne sera épargnée aux femmes qu'avec l'apparition desessoreuses mécaniques à manivelle ou à force centrifuge qui facilitent la tâche. L'essoreuse à rouleau pouvait venir s'installer sur la machine à laver : le linge est passé entre deux cylindres en caoutchouc que l'on actionne à l'aide d'une manivelle. Grâce à ces premières inventions, une partie de la dureté de la lessive était atténuée, mais la femme devait toujours aller chercher l'eau pour remplir la cuve, entretenir le feu pour chauffer l'eau, vider la cuve sans oublier que la seule force motrice de ces premières machines à laver était le bras de la femme.

La machine à laver « Nec plus ultra » que nous présentons dans la salle consacrée à la buanderie lave et essore le linge. Cette machine sollicite encore la force de la laveuse qui doit remplir la cuve d'eau, actionner la manivelle et sortir le linge pour l'essorer.



Publicité pour la machine à laver «la Lavandière»

Toute femme
doit voir la
LAVANDIÈRE
la superlaveuse
qui nuse pas



des chiffres éloquentes
et réels
Elle fait en **1 heure**
et facilement

- 4** Draps
- 4** taies d'oreillers
- 6** chemises
- 3** pantalons
- 10** torchons
- 25** mouchoirs
- 9** serviettes

pour lesquels il aurait
fallu à une femme 4 heures
de travail pénible

la **LAVANDIÈRE**

162, Rue Lafayette - PARIS X^e

Publicité pour la machine
à laver la Lavandière.
1924 D.R.

C'est le passage à l'électricité et l'extension du réseau d'eau courante qui va permettre de bannir ces corvées. Au début du XXe siècle les fabricants vont ajouter à leur machine un moteur électrique qui permet d'actionner l'agitateur sans intervention de la femme. Le passage à la force motrice ne conquiert pas l'ensemble des ménagères françaises, qui accusent ces nouvelles machines de déchirer le linge et de l'user prématurément.

En 1920, les machines sont munies de pompes à eau et, des 1930, l'utilisation du chauffe-eau électrique ou au gaz se généralise : l'ensemble des conditions sont présentes pour donner naissance à une machine à laver capable de prendre en charge l'intégralité du blanchissage, du lavage et de l'essorage.

D'autres dispositifs viendront encore alléger l'entretien du linge comme l'introduction de la minuterie sur la machine qui libère la femme de la surveillance constante de la machine ou le tableau de commande qui permet de choisir les programmes de lavages.

A mesure que la technologie de la machine se perfectionne, les formes et les matériaux utilisés évoluent. On passe de l'utilisation du bois et des formes traditionnelles héritées des outils agricoles (la machine en forme de baratte normande), à l'utilisation de l'acier émaillé dans les années 1930 pour parvenir à la forme rectangulaire en blanc émaillé des machines des années 1950³.

³ « Beau linge Grande lessive »

La buanderie

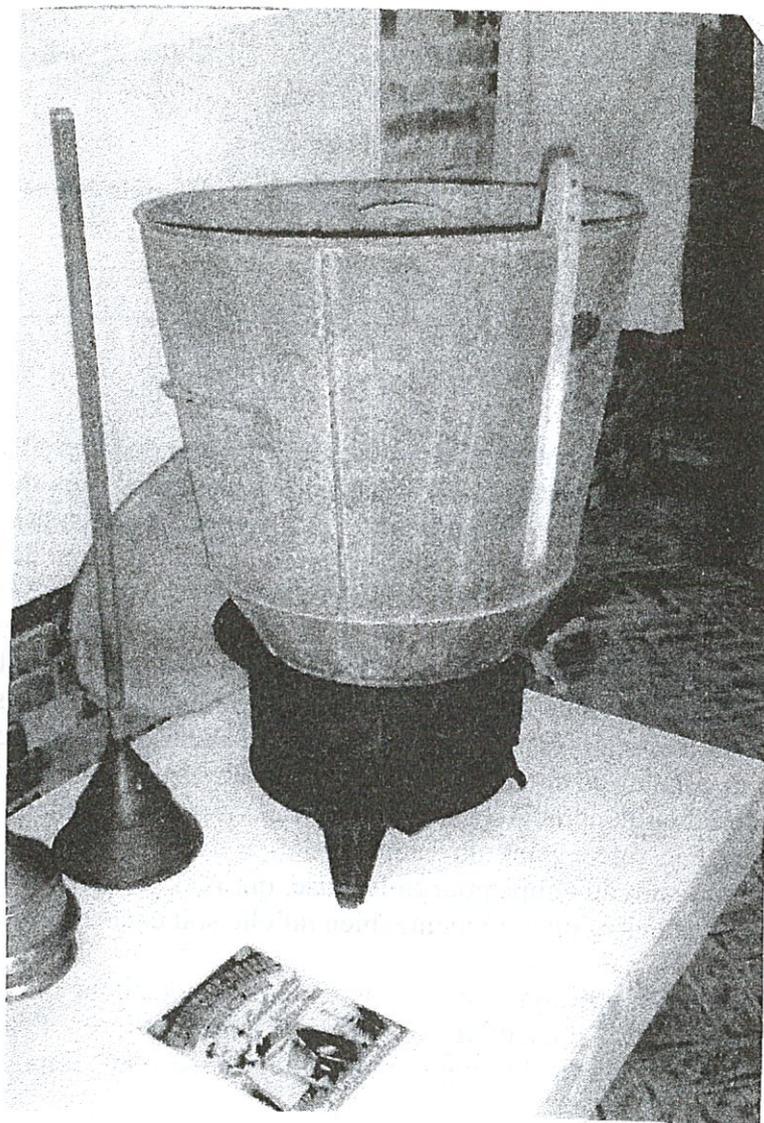
Danièle lelong

Vers la fin du XIXe siècle et le début du XXe siècle, la technique de la lessive à la cendre, laisse peu à peu place à de nouvelles pratiques. L'apparition des citernes près des maisons entraîne l'édification de buanderies. Au Billot, en particulier, il n'y a pas de puits, pas de source, la seule eau disponible est celle récupérée dans des citernes ou des bacs. Le terme de buanderie vient du mot « buée » signifiant faire la lessive. Dans cette petite salle, au sol pavé muni, souvent d'un caniveau pour faciliter l'écoulement de l'eau, est entièrement dévolue à l'entretien du linge. On y fait aussi la grande toilette des enfants. Dans un angle trône un fourneau de brique sur lequel la laveuse pose la grosse cuve de fonte où elle fait bouillir son linge dans l'eau savonneuse. Le feu allumé dans le foyer du fourneau est entretenu avec des branches de pommier ou de poirier. Le fourneau est relié à un conduit de cheminée coiffé d'une mitre. Après avoir fait bouillir le linge, la laveuse le sort encore bouillant de la lessiveuse pour le poser sur un tréteau à lessive. Ensuite, elle peut le savonner et le rincer dans un baquet à l'aide d'une brosse, d'un battoir et d'une planche à laver. C'est un gain de temps pour la laveuse, qui n'est alors plus contrainte d'aller au lavoir. Dès lors la lessive devient plus fréquente, bien qu'elle soit encore pénible.

Dans la dernière salle de l'exposition, nous avons tenté de reconstituer une ancienne buanderie avec la citerne en ciment qui recueillait au moyen d'une gouttière l'eau de pluie, le bac également en ciment pour rincer le linge muni d'uneessoreuse importée des Etats-Unis d'Amérique.

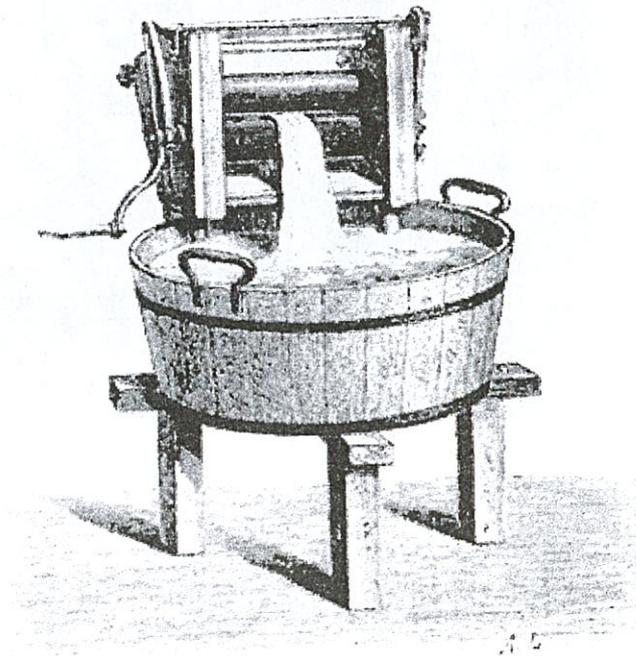
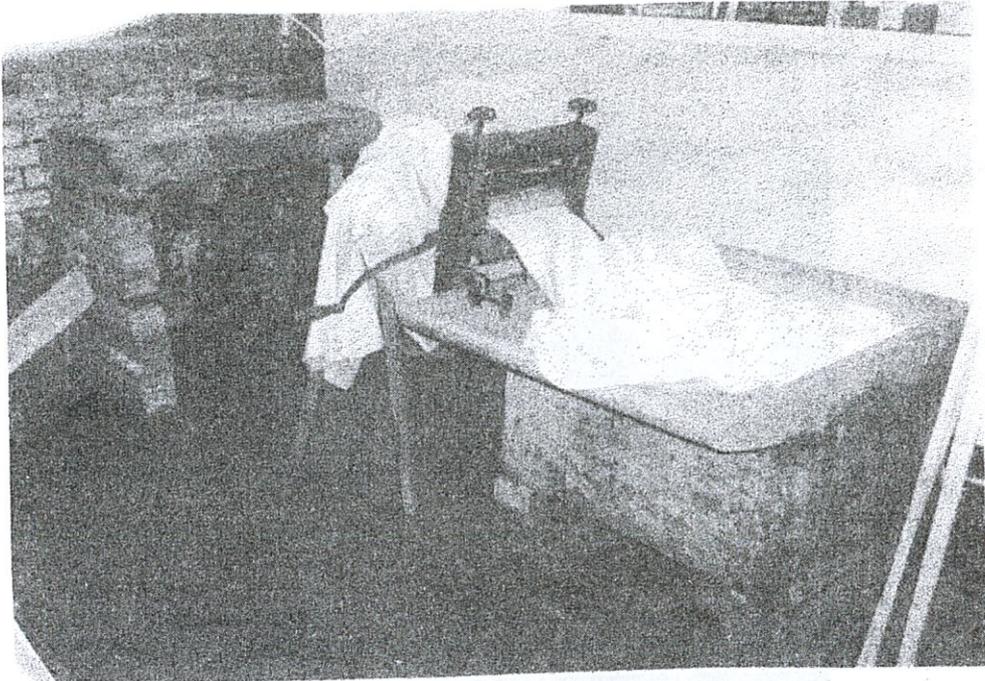


Tréteau à linge



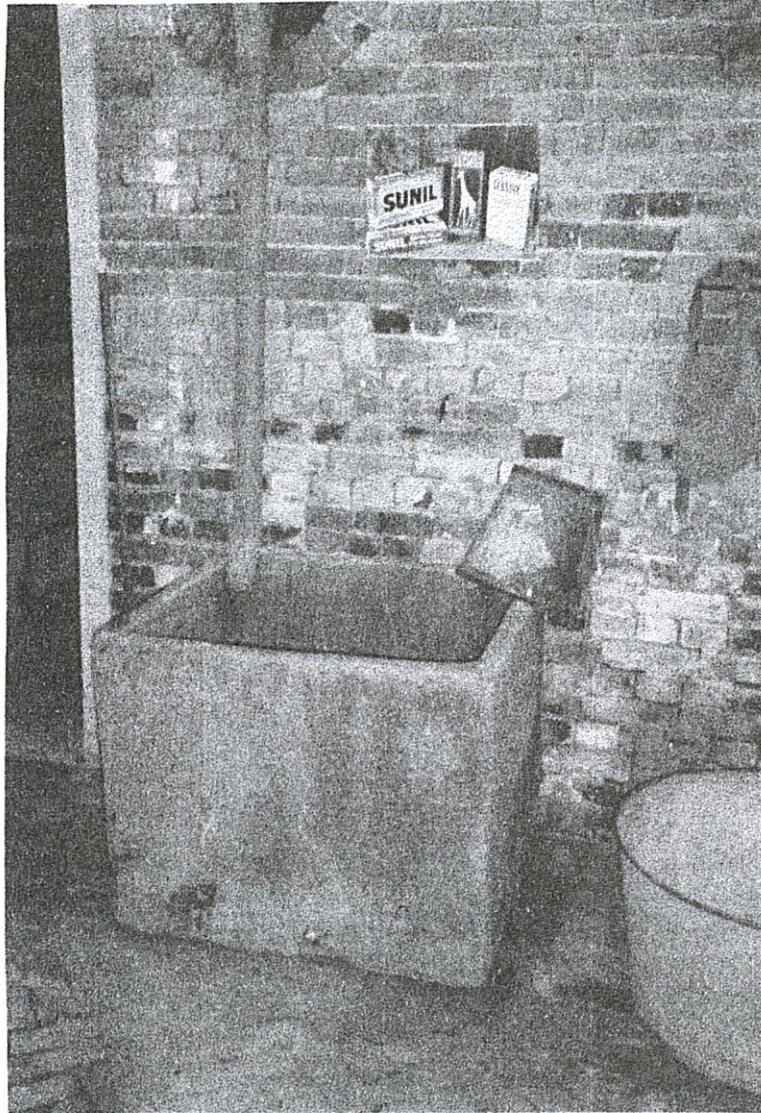
Lessiveuse posée sur le fourneau
A gauche un agitateur à linge

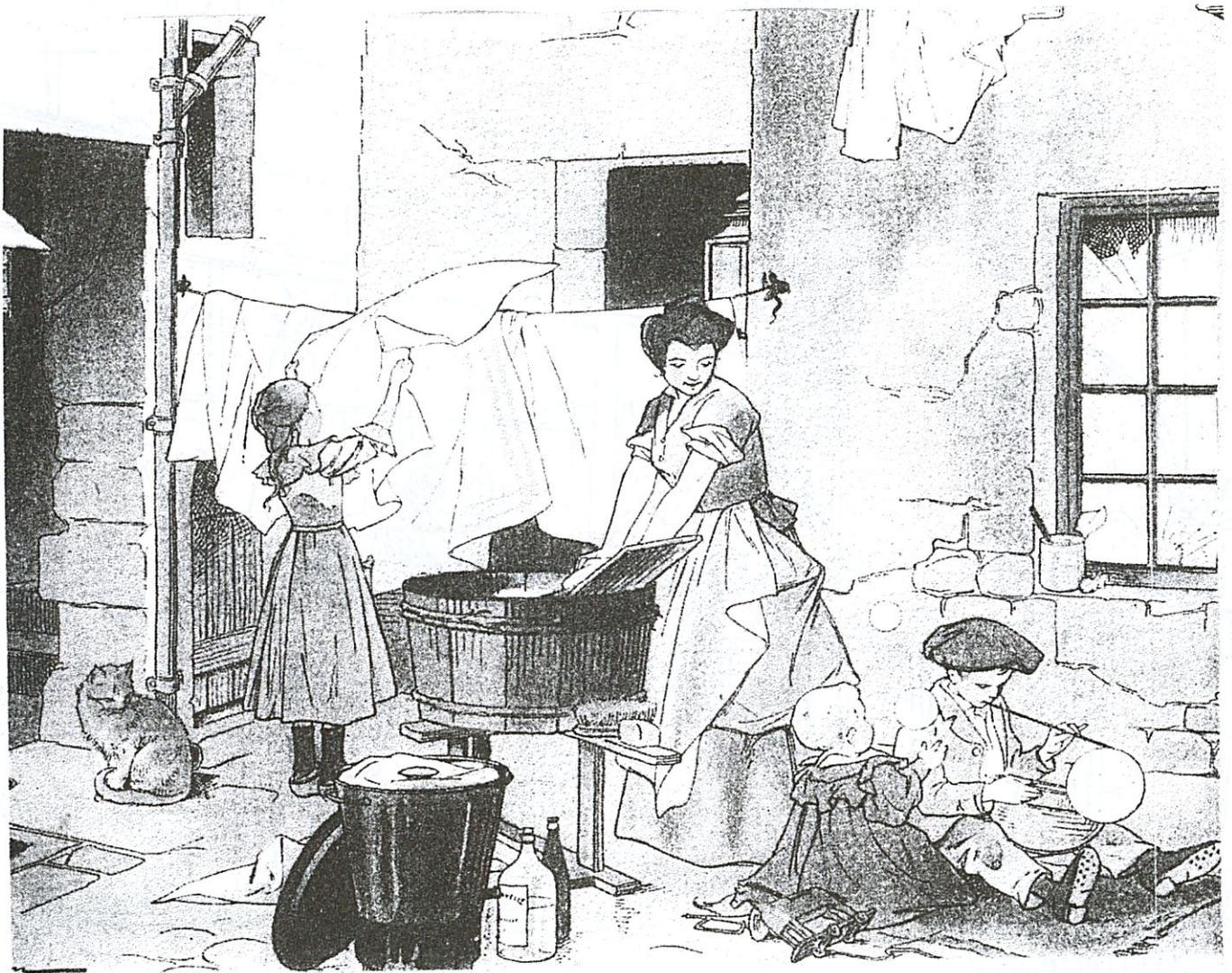
Bac à laver en ciment avec sonessoreuse



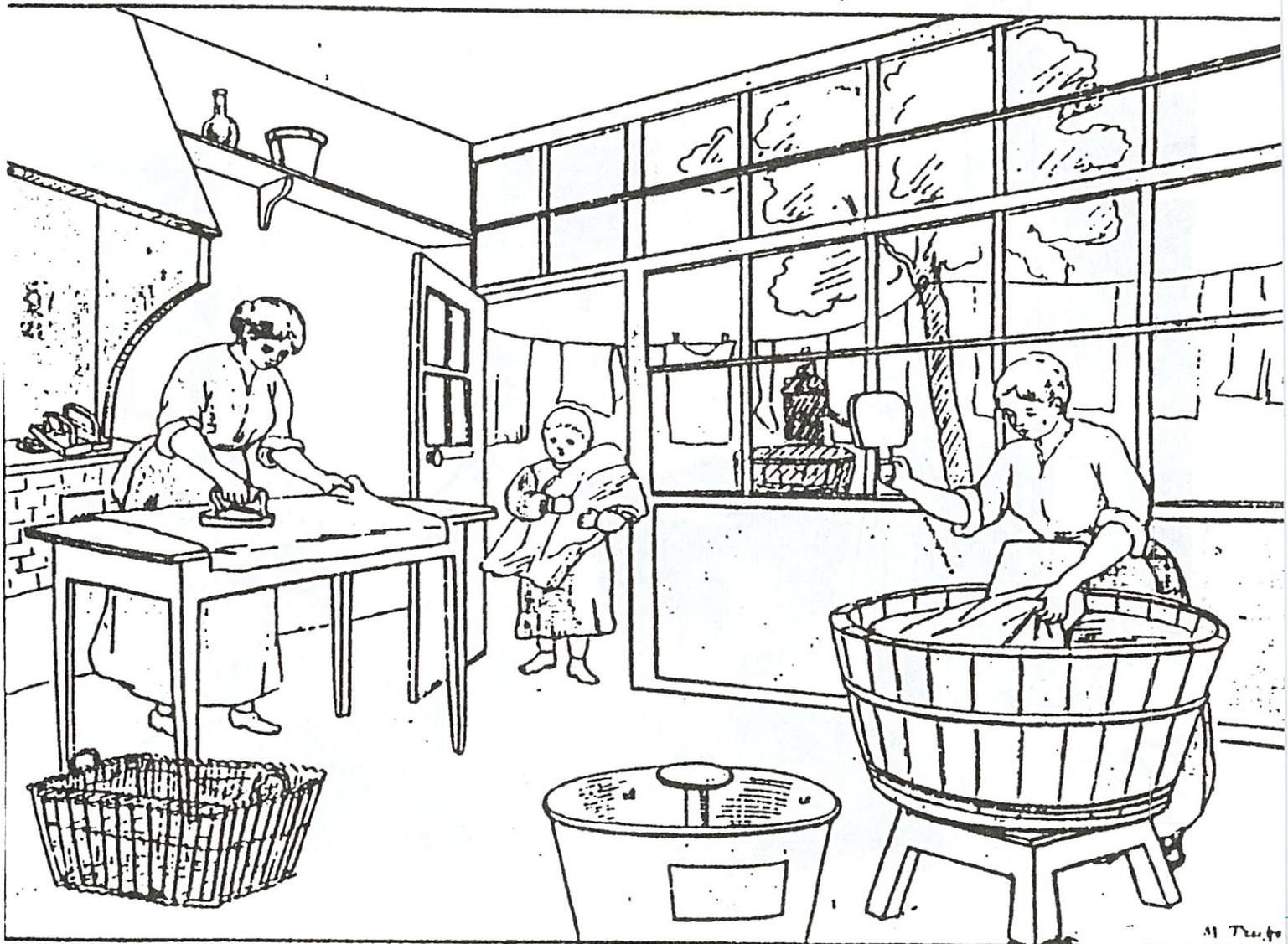
Essoreuse à linge, dessin de Jahandier (1873)

Bac en ciment placé dans la buanderie pour récupérer l'eau de pluie





ENSEIGNEMENT PAR L'IMAGE INDIVIDUELLE



Reims. — Imprimerie Matot-Braine.

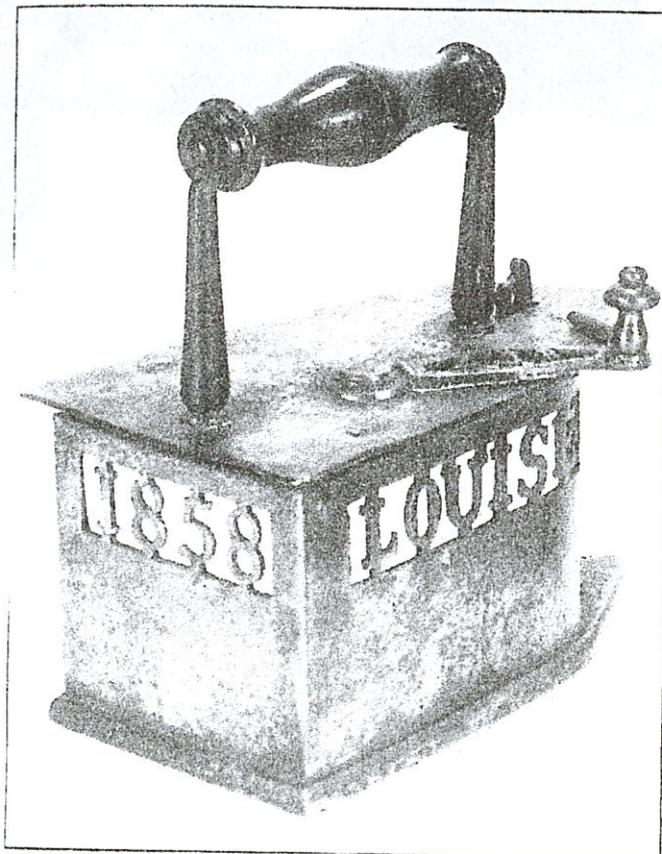
Inv. C. FOURLAUX, REIMS

LE BLANCHISSAGE

Le repassage

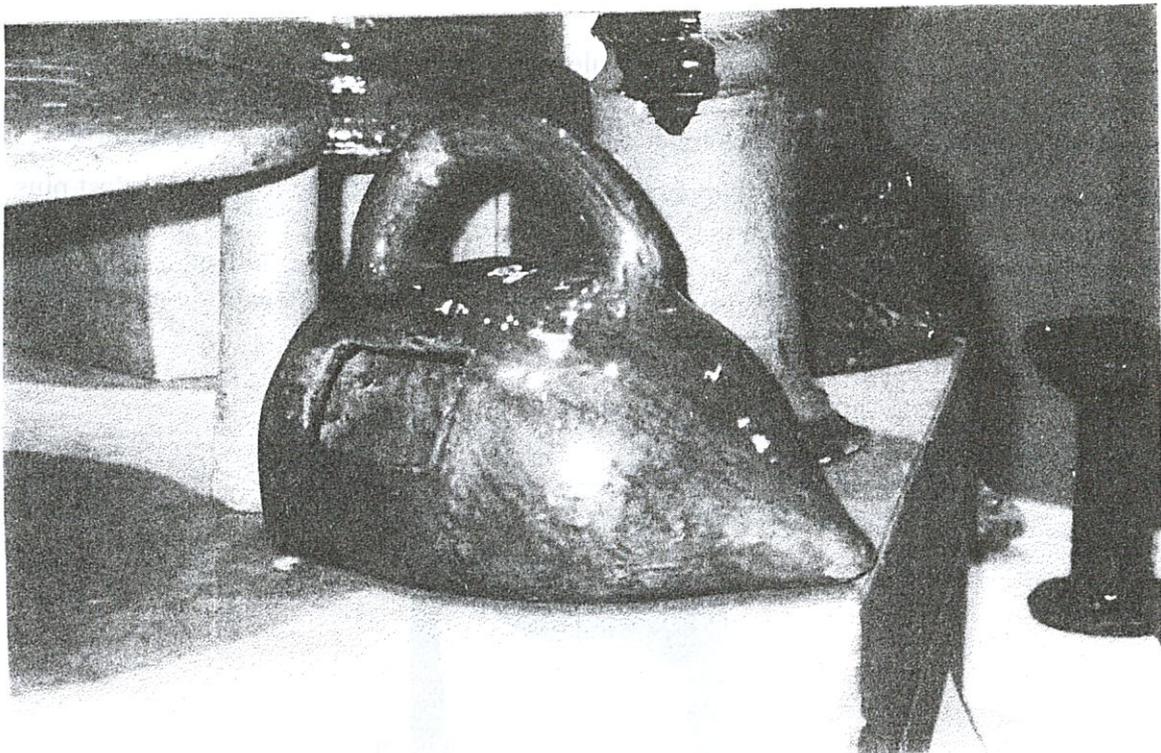
Après l'utilisation de fers forgés, d'une seule pièce, par l'artisan local, les repasseuses vont utiliser, à partir du XVIe siècle, des fers à lingot. Le lingot est une masse métallique chauffée au rouge dans le feu avant d'être introduite dans une cavité du fer.

A partir du XVIIe siècle, on voit apparaître les fers à braises. Cette fois, le fer n'est plus chauffé dans la braise, c'est la braise qui est déposée dans le fer. Ces fers sont fabriqués de façon artisanale. L'ajourage de la partie supérieure du coffre, indispensable à la circulation de l'air et à la combustion, forme le plus souvent un élégant motif décoratif formé de découpes géométriques, de cœurs, de prénoms féminins.



Fer à braises

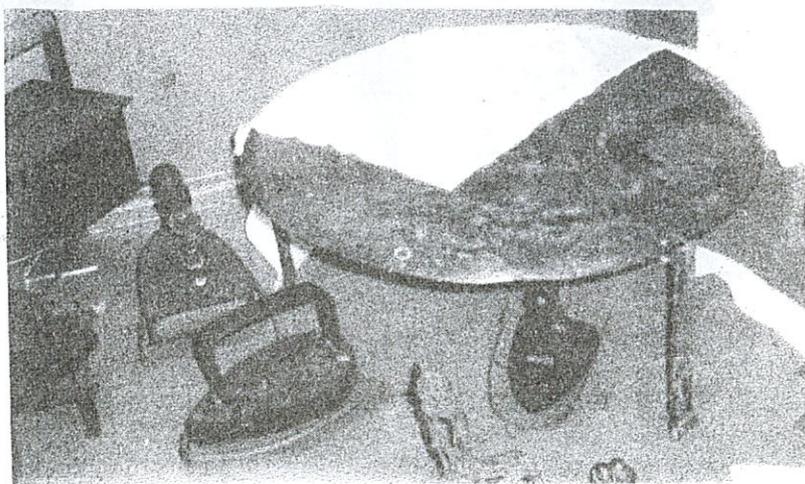
Au XVIIIe siècle les ateliers du Pré d'Auge, de Manerbe fabriquent des repassoirs en terre suite glaçurée au cuivre. Ce repassoir est composé d'une pièce cylindrique aplatie pour former la sole, découpée à l'emporte pièce pour former un coffret à braises, et d'une forte anse creuse. L'ensemble est revêtu d'une couverte verte¹.



Fer ou repassoir en céramique du Pré d'Auge XVIIIe siècle

Pour le repassage, les ateliers du Pré d'Auge vont produire également des platines à repasser et des marottes.

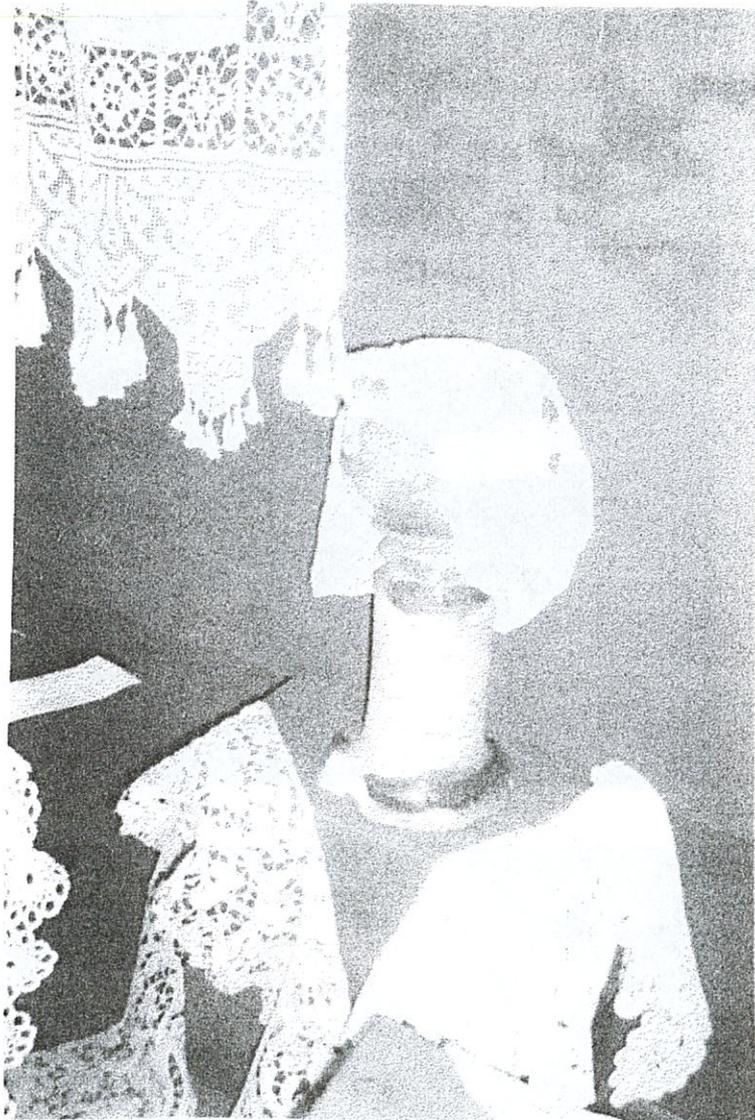
La platine en terre cuite, plus tard en laiton, a la forme d'un dôme sous lequel est placé un récipient métallique contenant des braises qui vont permettre de chauffer le dôme de la platine. Les deux mains de la repasseuse font glisser le linge sur la surface bombée.



1) Platine en Pré d'Auge - 2) Platine en laiton

Marotte en céramique du Pré d'Auge XVIIIe

La marotte ou tête de blanchisseuse était plus spécialement utilisée pour les bonnets et les coiffes.



Lorsque la fonte fut produite industriellement, elle permit d'obtenir rapidement et à moindre prix toutes sortes de fers moulés, au moment où s'intensifie le marché des cotonnades, moins chères que le lin, donc accessibles à toutes les couches de la société mais aussi moins difficiles à repasser. Le repassage est désormais une grande institution et le fer à repasser représente un produit de consommation courante. Arrivent alors ces plaques ou polissoirs, que nos aïeules approchaient de leur joue pour en apprécier la température.

Les plaques en fonte sont sans doute les plus répandues avant l'avènement de l'électricité. La ménagère chauffe l'une pendant que l'autre repasse et se refroidit. Elle en possède donc une ou plusieurs paires.

C'est au début du XIX^{ème} siècle que les fonderies commencent à couler des fers en série. Ils portent souvent un sigle, des chiffres, un nom, mais aussi des motifs originaux tels que oiseaux, fleurs, personnages, blasons... finement moulés. Les plus beaux viennent de France et de Belgique. Leurs formes varient sensiblement selon l'usage, mais aussi selon la région. Chaque modèle est fabriqué en plusieurs tailles, généralement identifiées par un numéro, la poignée est plate, cintrée, roulée à bec, ventrue ou à colonnes.

Certains portent le nom de Grands Magasins, de quincailleries ou encore des publicités. Parfois, ils sont offerts aux bons clients en prime de fin d'année, avec les vœux ou sont émaillés assortis à la couleur du fourneau.

Outre ces fers usuels qui mesurent 15 à 20 centimètres de longueur, il en est de plus petits, 9 à 10 centimètres pour les fers dits « polonais », de forme ovale, qui servent à repasser les fonds de bonnets, les petits vêtements et les lingeeries fragiles qu'une pointe pourrait endommager.

Les fers d'enfants, sensiblement de même taille, plus légers, portent également des décorations en relief, "le corbeau et le renard", des chiffres, des inscriptions « Je repasse », « La Petite Ménagère », « Baby »....

Dans cette catégorie de fers entrent ceux qui portent le nom de la fiancée, avec un cœur ou celui de l'épouse d'un fondeur, qui, à l'insu de son patron, a créé une pièce unique, le « fer perruque ».

Avec la fonte apparaissent aussi de nouveaux types de «foyers fermés» ou poêles, sur lesquels on pose plusieurs repassoirs à la fois. C'est encore un grand pas pour la repasseuse qui doit toutefois supporter la chaleur dégagée par les «cuisinières» durant les périodes d'été.

Dans les blanchisseries industrielles, des fourneaux spéciaux dits «cloches de repasseuse» sont chauffés au coke. Posés sur un guéridon en fonte, ils sont à hauteur et desservent plusieurs repasseuses à la fois. Les fers sont logés verticalement contre le pot brûlant du foyer.

Dans ce domaine, Jean Baptiste André GODIN, l'apôtre du progrès social, (1817-1888) est un précurseur pour son temps. Son «usine aux Poêles» ne compte pas moins de 4000 produits références, destinés à améliorer la vie quotidienne, notamment le «petit Godin» bien connu de tous, mais aussi des fers à repasser et des foyers de repasseuses, des fourneaux de lessiveuses.



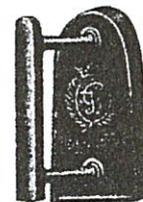
**CLOCHES
DE BLANCHISSEUSE**

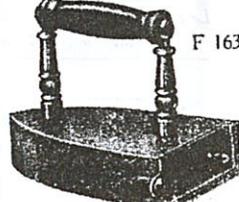
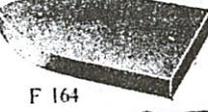
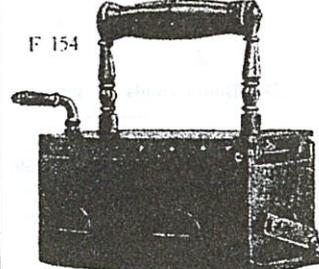
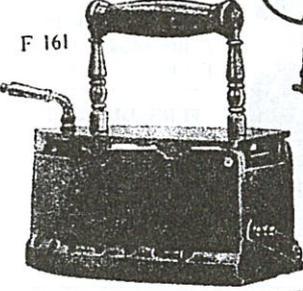
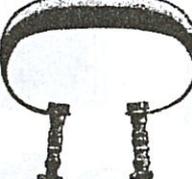
Fers	Forme basse	Forme haute
5	6 45	»
6	7 95	9 75
7	8 95	11 45
8	11 45	13 95
9	15 75	16 75
10	17 50	18 95

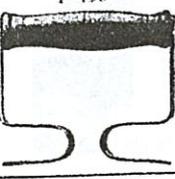
Petits fourneaux en fonte pour maintenir les fers au chaud
Commercialisés par « Les Grands Magasins de l'Economie ménagère »
Hiver 1904







FERS DU NORD

	N ^{os}	3	4	5
F 136. Demi-ovale ou ovale	Le cent	405. »	440. »	470. »

FERS POLONAIS

	N ^{os}	1	2
F 127. Manche fer	Le cent	243. »	260. »
F 128. " fonte		200. »	220. »

FERS LINGÈRES : bout rond ou pointu

	N ^{os}	4	5	6
F 111. Manche fer platine 14 m m	Le cent	430. »	460. »	480. »
" 18 m m		460. »	495. »	550. »

FERS ALGÉRIENS : bout rond ou pointu

	N ^{os}	7	8	9
F 125. Manche fer	Le cent	390. »	405. »	415. »

FERS BRETEUIL : bout demi-rond, rond ou pointu

F 146. Manche fonte Le cent 390. »

FERS KABYLES

F 147 et F 148. Pointus ou ovales Le cent 415. »

FERS CREUX A PLATINE

	N ^{os}	2	3
F 163. Montant fer	la pièce	26. »	27. »
F 164. Platines pour d ^o	Les 100 kilos	230. »	

FERS CREUX A BRAISE à grands ou à petits trous

Poli fin avec grille, long. en c m	18	19	20	21	22
F 154 et F 161. Monture et tourniquet fer... la pièce	15. »	15.50	16. »	16.50	17. »
F 155. Montant fer et poignée cuir... la pièce	23. »	24.50	26. »	27.50	29. »
F 156. Montant façon suisse. " "	22. »	23. »	24.50	26. »	27.50
F 158. Double montant fonte et tourniquet fer... la pièce	15. »	15.50	16. »	16.50	17. »

F 116	F 115	F 122	F 121	F 123	F 124
F 95	F 95				
F 140	F 139				
F 129	F 106				
F 145	F 144				

FERS A GLACER, polis fins				
	N ^{os}	1	2	3
F 115. Ordinaires manche rond vissé.	Le cent	700. »	755. »	800. »
F 116. plat	»	640. »	700. »	740. »
F 121. à bout rond cannelé			la pièce	14. »
F 122. strié, petites rayures				14. »
F 123. grandes				14. »
F 124. petits clous				14. »
				14. »

FERS GILETIÈRE			
F 95. Manche fer		la pièce	8.60
F 96. fonte			10.70

FERS ALSACIENS, bouts ronds ou pointus, talons ordinaires ou arrondis.				
	N ^{os}	1	2	3
F 139. Manche coquille rivée, poli fin	Le cent	440. »	465. »	500. »
F 140. rond vissé	»	460. »	480. »	520. »

FERS LORRAINS, bouts ronds				
	N ^{os}	1	2	3
F 129. Manche fer	Le cent	440. »	480. »	550. »
F 130. fonte	»	340. »	370. »	400. »

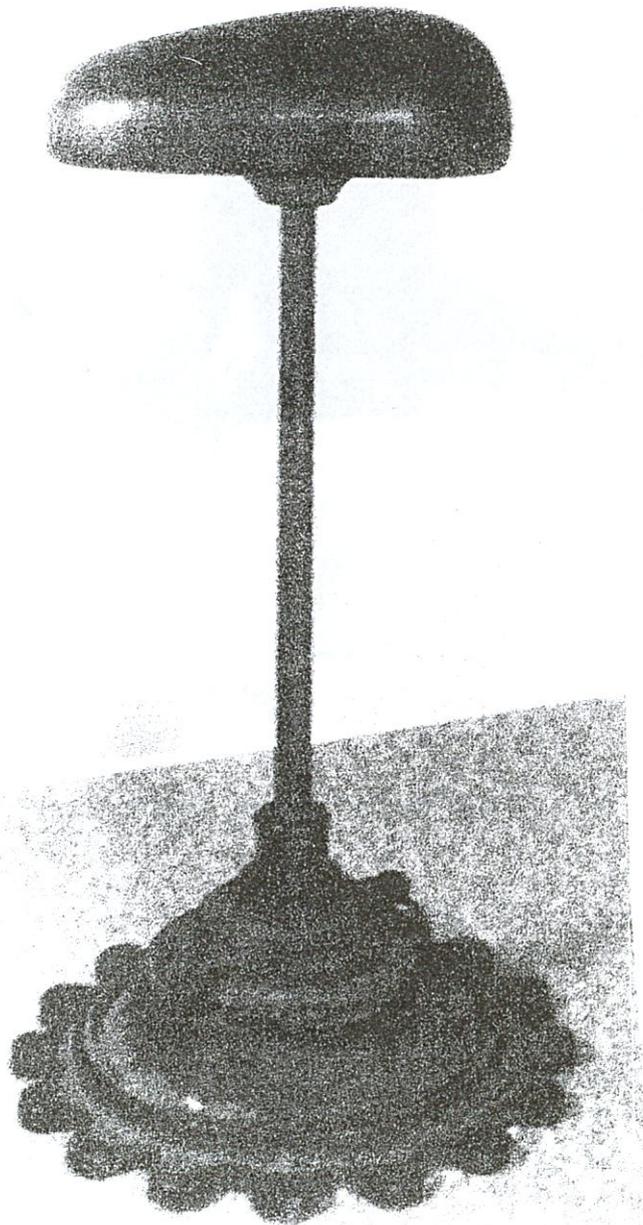
FER UNIQUE pour vente-réclame			
F 105. Manche fer	Le cent		410. »
F 106. fonte	»		310. »

FERS DU MIDI poignée vissée. Bouts ronds ou pointus					
	N ^{os}	3	4	5	6
F 142. Manche fer roulé poli 1 2 fin.	Le cent	450. »	470. »	500. »	540. »
F 143. plat	»	415. »	450. »	470. »	500. »
F 144. roulé poli fin	»	465. »	505. »	545. »	575. »
F 145. plat	»	440. »	465. »	510. »	545. »

Les fers à coques

Au début du XXe siècle, la mode des volants et des manches «ballon», le repassage des bonnets nécessitent l'utilisation de repasseurs très spéciaux tels que le fer à coques, également appelé «fer à bouillonner».

C'est une sorte d'œuf en métal monté sur une tige fixée sur un support, qui permet à la repasseuse d'avoir les deux mains libres pour maintenir le tissu. Son nom lui vient de son utilisation pour les coques à ruban. Ce mode de repassage est plus rapide et plus commode qu'avec un fer plaque et fait mieux ressortir le grain du tissu, les reliefs des dentelles et des broderies, le volume d'une manche ou d'un fond de coiffe.



Le fer à tuyauter

Le fer à tuyauter se présente sous la forme d'une pince à deux branches qui sont chauffées sur un petit brûleur. On imprime au fer un mouvement d'un quart de tour en maintenant le tissu pour lui donner la forme d'un tuyau. Son utilisation est pratique. Il en existe de plusieurs tailles et de plusieurs diamètres.

